VOLUME II. | WINNIPEG, MARDI, 23 Février 1915 | NUMERO 40

ABONNEMENTS:
Canada et Etats Unis - - $1.00
Union Postale - - - - - $1.50

LA LIBERTÉ

Imprimé et publié par la
"VEST CANADA PUB. CO. LTD."
619 Ave. McDermot
Téléphones - - Garry 4264-4265

Directeur: HECTOR HEROUX

DIEU ET MON DROIT

LES AMENDEMENTS COLDWELL

Par un vote strictement de parti—M. Molloy, libéral catholique, votant avec l'opposition,—notre assemblée législative a renvoyé à six mois la motion de M. Johnson, représentant de Winnipeg-Centre, demandant le rappel des notoires amendements Coldwell. En langage ordinaire, cela veut tout simplement dire que les amendements Coldwell continueront à faire partie de la Loi des Ecoles Publiques. La position prise par la majorité hier soir, votant, sans la moindre abstention, contre la motion Johnson, confirme l'opinion de ceux qui soutiennent que le gouvernement actuel passera outre les clameurs des orangistes.

On ne saurait dire que le débat d'hier soir auquel participèrent l'honorable ministre de l'éducation du côté ministériel et une demie douzaine de membres de la gauche nous ait révélé quelque chose de nouveau. On s'est contenté de répéter et de ressasser les arguments—pour être plus juste, les arguties—qu'on n'a cessé de faire retentir dans cette province depuis trois ans, particulièrement en temps d'élections. En résumé, tous les arguments de l'opposition, des adversaires des amendements Coldwell, se fondent en un seul: Le gouvernement nous trompa quand il nous fit voter les amendements Coldwell, prétextant qu'ils ne modifiaient nullement la Loi des Ecoles Publiques. On ne saurait prétendre qu'ils l'aient fait jusqu'ici. Mais, en différents milieux, ils ont été une cause d'inquiétudes, de récriminations, d'agitation. Nul ne pouvant dire au juste ce qu'ils signifient, il vaut mieux les rappeler. Il n'est pas bon de laisser à l'électorat, ou à une partie de l'électorat, des motifs d'agitation, de suspicion et de plainte.

Du point de vue conservateur protestant, il faut admettre que l'honorable ministre de l'éducation a fait montre de beaucoup d'habileté. Il a lu plutôt que prononcé son discours, à peu près, au moins quant à l'argument légal, écrit, sembla-t-il. Il a répété, ce qu'il n'avait cessé de faire depuis le vote de ces amendements et ce que tous savent, que ces amendements Coldwell ne rétablissaient pas les écoles séparées au Manitoba. Il en a pris toute la responsabilité. Ils ne sont pas le résultat d'un marché, d'un compromis. Un état préjudiciable aux enfants catholiques existant dans les villes le gouvernement a voulu y rémédier. Pour y parvenir, il lui fallait définir plus rigoureusement et rendre plus précis le sens d'une couple de termes employés dans la Loi des Ecoles Publiques. Et c'est ce qui a été fait; c'est ce qu'approuva en 1912 toute l'opposition sous la conduite de M. Norris.

Ce qui s'est passé depuis, la tournure qu'ont prises les négociations à différentes époques entre les catholiques de Winnipeg et le Bureau des Ecoles de cette même ville, le fait que la Loi des Ecoles Publiques est aujourd'hui ce qu'elle était avant 1912, tout cela démontre amplement que le gouvernement n'a pas rétabli les écoles séparées, que les critiques de l'opposition sont mal fondées et qu'il n'y a aucune raison de rappeler les amendements Coldwell.

* * *

C'est le résumé de la discussion d'hier soir. Nos lecteurs en trouveront un compte rendu détaillé dans les journaux quotidiens. Nous en citerons de copieux extraits mardi prochain.

COLONISONS

Jeudi dernier j'ai eu le plaisir d'assister à une intéressante et très instructive causerie sur l'agriculture, que M. l'abbé Jutras, conférencier agricole du diocèse, donnait à Saint-Pierre.

M. l'abbé Jutras est un économiste pratique, qui a puisé sa science agricole dans une longue expérience de paroisse rurale, et aujourd'hui il fait autorité en agriculture.

Dans la paroisse de Saint-Pierre, le conférencier a trouvé un milieu bien préparé à recevoir ses enseignements. Les cultivateurs sont nombreux, intelligents et ambitieux. Ils ont formé depuis longtemps un cercle agricole qui a eu de beaux jours et qui prendra bientôt, dit-on, une influence plus considérable, en enrégistrant dans ses cadres tous les cultivateurs—sans exception—de cette paroisse prospère.

M. l'abbé Jutras a parlé des avantages de la culture mixte et il a fort bien démontré qu'il était dangereux de forcer les terres jusqu'à l'épuisement tôt ou tard, par la culture uniforme et constante des céréales. Il faut changer ce système. La culture mixte est nécessaire pour le progrès et la réussite du cultivateur dans ses espérances.

L'élevage des animaux domestiques et pour le marché des viandes et pour les industries laitières est facile et payant, et le conférencier donne les moyens que les cultivateurs emploieront pour réussir. C'est le système de *rotation* qui résume toute la culture de progrès.

Pour que les terres ne s'appauvrissent pas et pour leur rendre ce qu'elles ont perdu par la production de chaque année, il faut varier la culture; et l'ensemencement des plantes fourragères, absolument nécessaires pour nourrir le troupeau, repose et engraisse en même temps les terres qui donnent depuis trop longtemps, une surabondante moisson.

Cette culture du fourrage pour les animaux est variée. Le conférencier a parlé de l'alfalfa, de la luzerne et du trèfle d'odeur, qu'il recommande fortement comme pâturage et fourrage d'hiver pour le grand avantage des terres et des animaux.

Ces enseignements pratiques doivent être appliqués avec discernement par les cultivateurs qui veulent progresser. Il faut sortir de la routine et ne pas craindre ces améliorations faciles de bonne culture. Que M. le Conférencier persévère dans sa bonne mission et qu'il répande partout dans nos vieilles paroisses canadiennes-françaises cette science économique de l'agriculture et nos cultivateurs lui seront reconnaissants du bien-être qu'il aura apporté à la vie rurale.

Sur l'invitation de M. Lenoir, président du cercle agricole de Saint-Pierre, et président de la nombreuse assemblée, Mgr Béliveau dit tout l'intérêt qu'il prenait à ces conférences et qu'il comptait sur ses résultats pratiques, tant au point de vue matériel qu'au point de vue moral. Ce programme varié de la culture des céréales, de l'élevage des animaux et d'industrie laitière, changera aussi les occupations les continuera pendant toutes les saisons et ne laissera plus au cultivateur consciencieux de trop longs loisirs que l'on passe en oisiveté énervante et souvent en dissipations coûteuses aux auberges ou en voyages inutiles.

En cinq minutes, trop vite écoulées, Mgr Béliveau prodigua ses utiles conseils et ses encouragements que toute l'assemblée accueillit avec de chaleureux applaudissements.

Enfin l'heure étant avancée, on m'a demandé de dire quelques mots sur la colonisation. C'est une question qui intéresse toutes nos paroisses anciennes et nouvelles toutes organisées ou de formation future. Dans nos vieilles paroisses canadiennes-françaises du Manitoba, il y a malheureusement un *coulage*, nécessaire ou non, de colons qui vont prendre des homesteads dans les autres paroisses, ou qui s'établissent à leur grand dommage dans les villes. Il faut encourager nos canadiens à rester sur leurs terres, autant que possible, mais s'ils doivent partir, pour des raisons incontrôlables, qu'ils soient assez bien renseignés et assez sages pour prendre dans le Manitoba des homesteads, qui leur offrent plus d'avantages que partout ailleurs.

Si les pères de famille nombreux ne peuvent diviser leur terre, ou établir leurs enfants près d'eux, qu'ils les dirigent sur les homesteads les plus avantageux que je prends plaisir à leur indiquer. Les paroisses ne peuvent en souffrir, nos compatriotes y trouveront le bonheur et la cause nationale en bénéficiera.

La paroisse de Saint-Pierre a déjà fourni un fort contingent à l'immigration dans les autres provinces, et à la formation de nouvelles paroisses dans le Manitoba. J'espère que sa jeunesse *mieux renseignée* ne quittera plus le Manitoba, mais fondera de nombreux foyers sur les homesteads manitobains.

O. Corbeil, ptre.

Saint-Boniface, Man.

PREJUGE

Parfois vous entendez dire par des personnes sérieuses et qui ne veulent certes pas le mal, qu'un débit de boisson est un élément de succès dans une localité.

Rien de plus faux; c'est une ruine même au point de vue purement matériel.

Notre témoignage peut être soupçonné de partialité. Concédons pour l'heure si cela plait, bien que nous ne soyons pas du tout prêts à accepter le compliment.

Le témoignage du Très Honorable David Lloyd George, chancelier de l'échiquier, en Angleterre, aura un poids plus considérable. Voici donc ce qu'il vient de déclarer en plein parlement anglais:

"La Russie a augmenté ses ressources d'une manière énorme depuis le commencement de la guerre en supprimant le commerce de l'alcool. De ce seul fait elle a augmenté sa force productive dans une mesure qui varie de 30% à 50%. C'est comme si elle avait ajouté des millions d'ouvriers en plus, sans cependant avoir un sou de plus à débourser pour les entretenir."

La constatation est-elle assez suggestive?

L'homme ivre non seulement ne produit pas, mais il devient une charge pour ses compatriotes. Dépenses de cour de police, dépenses de constables en plus, dépenses de prisons, de pénitenciers et d'asiles d'aliénés pour lui parfois plus souvent pour sa postérité.

Qu'on cesse donc de proclamer qu'un débit de boissons fait aller les affaires, comme on dit. Il les arrête, au contraire.

Nous pourrions nommer telle paroisse qui menaçait ruine; les paroissiens ne faisaient pas honneur à leurs dettes, les familles languissaient: La loi de *l'Option locale* a été appliquée au district où était cette paroisse sans son concours effectif, il faut l'avouer. Il n'y avait pas huit mois que cette paroisse était sous le coup de cette législation que déjà on en sentait les bienfaits salutaires. Les affaires étaient meilleures, les gens payaient leurs dettes et tout le monde était satisfait, les hôteliers exceptés.

Si l'on trouve la loi de *l'Option locale* un peu trop draconienne qu'on presse une loi de municipalisation, vraiment efficace.

Espérons que les nouveaux amendements à la loi des Licences ne contiennent pas quelques rouages qui permettent aux "Bosses" de *planter* des hôtels là où les gens n'en veulent pas.

LIBERTE! LIBERTE!

Dans certaines bouches ce mot résonne agréablement, dans d'autres il est synonyme d'égoïsme poussé jusqu'au degré le plus répugnant.

Défiez-vous des gens qui ont toujours ce mot sur les lèvres, car le plus souvent dans leur bouche cela veut dire:

"Tout pour moi, rien pour toi."

Nous avons dans la Commission des Ecoles de Winnipeg des partisans de ce genre de liberté.

Ils ne sont pas seuls. La multiplicité des cas nous fait juger plus facilement à quelle classe appartiennent ces beaux partisans de la liberté.

A Buffalo se trouvent quelques-uns des frères de nos grands proclamateurs de liberté, pratiquants d'égoïsme.

Il y a une ligue qui ose s'intituler: "Guardians of Liberty".

Elle compte plus de cent membres. Ces jolis partisans de *liberté* ont pris un engagement solennel de faire tout ce qui leur sera possible pour éloigner les catholiques de toute influence politique et sociale, et de pourvoir à faire renvoyer les fonctionnaires et les employés en charge.

Que voulez-vous, on est partisans de liberté ou on ne l'est pas!

Conclusion: Prenons nos places dans la vie publique, et n'allons jamais sous prétexte de fausse générosité laisser passer les autres quand la majorité est de notre côté. Nous croyons passer pour généreux, on nous prend pour inférieurs. Soyons justes, soyons généreux, sachons reconnaître et respecter les droits des autres, mais réclamons les nôtres et sachons les prendre toujours et partout.

LA QUESTION DES LICENCES

Favorables ou non au gouvernement, tous reconnaissent que la nouvelle loi des licences constitue un important progrès sur l'ancienne. Ce n'est pas la perfection. Qui l'oserait espérer de politiciens? C'est un bon pas, c'est une autre étape de franchie. Et cette victoire gagnée, pourrait-on dire, par les amis de la tempérance, en enlevant une à une les tranchées ennemies, sera peut-être la plus efficace. Une victoire en coup de foudre, balayant toute boisson de cette province, ne serait peut-être pas l'idéal. Les quelques inconvénients qui la suivraient risqueraient de provoquer de trop lourds désappointements, une trop vive réaction. La victoire moyenne se répétant souvent a une valeur éducative qu'on ne saurait ignorer.

* * *

La nouvelle loi se recommande à notre approbation parce qu'elle limite, abrège, les heures de fermeture des buvettes et des magasins ou débits de liqueurs. L'occasion fait le larron, dit un dicton populaire. Sous une forme pittoresque, il ne fait que traduire l'une des caractéristiques les plus accentuées de l'espèce humaine. Peu d'hommes ont le courage de résister quand un ami les sollicite à entrer dans une buvette. Mais si la buvette est close, si l'occasion ne se présente pas de se brûler le gosier et l'estomac en ingurgitant une corrodante liqueur, au prix du pain et du bien-être de sa famille, le père de famille demeurera sobre et s'en ira à son foyer comme son devoir est. Par une fermeture à bonne heure—que nous souhaitons devenir plus rigoureuse—de nombreux pères de famille, trop faibles pour se protéger eux-mêmes, se trouveront libérés de nombreuses occasions de se détruire et de détruire une part du bonheur de leur maison.

Les différents rapports de la police sur le nombre d'arrestations pour ivresse depuis que le gouvernement a décrété la fermeture de bonne heure des buvettes dans la province sont des plus encourageants et des plus probants. Ils démontrent d'éclatante façon tout le bénéfice que l'ordre public retire de cette sage mesure. Mais pour connaître toute la vérité, tous les fruits de la fermeture à bonne heure, il serait nécessaire de pénétrer dans de nombreux foyers et de voir quelles transformations elle y a accomplies.

* * *

Autre point important, plus plus peut-être que le premier, de la nouvelle loi des licences, c'est que les municipalités auront leur mot à dire à l'avenir. Jusqu'ici, les contribuables étaient absolument à la merci des commissaires des licences. Il y avait bien les pétitions, les requêtes, etc. Mais l'expérience nous a appris, qu'en regard de l'influence des politiciens de coulisses, elles ne valaient rien, qu'elles étaient lettre morte et que les oreilles des commissaires possédaient au plus haut degré le don de s'y rendre sourdes. Il sera maintenant donné aux contribuables d'une municipalité de dire combien de débits de boissons il leur plaît d'avoir. Cela veut dire que nombre de buvettes vont disparaître.

* * *

Aux commissions actuelles le nouvelle loi substitue une seule commission. C'est, croyons-nous, son point faible. Les hommes demeurant partout les mêmes, nous ne croyons pas qu'une commission donne de meilleurs résultats que les commissions actuelles. Et cela parce qu'elle se composera, quoi qu'on dise, de créatures officielles. Pour être vraiment efficace, constituer une réelle amélioration sur celles d'aujourd'hui, il faudrait que les commissaires fussent à l'abri de toute pression, de toute influence venant du dehors. Et nous croyons sincèrement qu'une commission choisie parmi les juges pouvait offrir une telle garanti.

Quoi qu'il en soit, en dépit de ses défauts, la nouvelle loi des licences marque un progrès important dans la voie de la tempérance. Mais comme tant d'autres progrès, ce n'est qu'un acheminement à la victoire finale. Cette dernière dépend en dernière analyse de l'électorat même. Le gouvernement fait des lois, c'est vrai. Mais il s'y résigne, surtout dans les réformes morales, que sous la pression de la volonté populaire. Cela est vrai, non seulement de notre gouvernement, mais de tout autre gouvernement, bleu ou rouge, peu importe. Tous sont de même pâte; ils ne diffèrent que par la couleur qui recouvre leurs appétits.

Il est donc du devoir de l'électorat de manifester de plus en plus sa volonté, de faire comprendre aux gouvernants qu'il est dit se donner, qu'il en a assez de l'alcool et de ses ravages. Qu'on ne se fasse pas d'illusion; la lutte pour la tempérance est une lutte qui se doit poursuivre tous les jours, une campagne d'éducation qu'on ne se doit jamais fatiguer de mener.

Si parfois les résultats semblent se faire attendre, qu'on ne se décourage pas. Ce qui s'accomplit ailleurs se peut accomplir ici. Témoin de la campagne faite dans la province de Québec contre l'alcool, dans des conditions des plus difficiles, nous avons la plus entière confiance en une victoire définitive.

HOTEL OU "BLIND PIG"

Lequel des deux est préférable, ou pour parler plus justement lequel des deux est le plus détestable.

Voici une excellente réponse. Elle est du R. P. Joachim, de l'Ordre des Franciscains:

"Mais les licences empêchent-elles vraiment la vente à la cachette?

J'aimerais qu'on me nommât une municipalité avec "licence" et sans "trou!" Ca fait sept ans que je parcours la province en tous sens et je n'ai pas encore fait cette rare trouvaille d'une municipalité avec licence sans un trou. Et combien de buvettes ne sont pas autre chose. Le buvetier souvent, nous avoue candidement, n'avoir pas jeté les yeux sur la loi des licences. On y viole d'un bout à l'autre de l'année la loi, jour et nuit, semaine et dimanche.

Bien plus, la buvette facilite et abrite magnifiquement le commerce à la cachette.

En effet, les excès de boisson alors sont toujours à la charge du buvetier. Mais au contraire s'il n'y a pas de licence, l'épouse, la mère, le fils, la soeur, ont bientôt découvert la cachette, le sentier maudit, le trou d'où un malheureux revient fréquemment avec de la boisson ou sous l'influence de la boisson: le voleur et l'hypocrite est vite pincé, au moins découvert. Tandis que s'il y a une buvette, la pensée ne viendra même pas que c'est ailleurs qu'à la buvette que l'on s'enivre et s'empoisonne, et ainsi les "trous" à l'ombre de la buvette existent parfois des années avant qu'on ne les soupçonne.

En plus, comme c'est de la nature du trou de ne se remplir que de poussière, de saleté et de boue, ainsi pour les "trous" en question, ce qui est propre et honnête n'a pas le droit d'y entrer, on s'en défie, on ne lui vend pas; non, il faut avoir l'étiquette de voyou bien en vue pour être admis et encore avec quelles précautions."

Et comme les hommes se ressemblent, la réponse est vraie pour le Manitoba comme pour le Québec.

ARRESTATION DU CARDINAL MERCIER

Fut-il vraiment arrêté, comme nous l'assurèrent les premières dépêches, ou ne fut-il que l'objet de quelques respectueuses remarques de la part des autorités militaires allemandes? Rien, dans le salmigondis de dépêches sensationnelles de nos journaux, ne permettait de découvrir l'exacte vérité. Comme dans tant d'autres questions, elle nous devait venir plus tard, apportée par les journaux d'Europe, et du cardinal Mercier lui-même.

A la barbe des cerbères allemands, le vénérable cardinal Mercier a fait parvenir secrètement à toutes les paroisses de son diocèse de Malines une lettre datée du 10 janvier, rédigée en latin et qui réduit à néant les protestations officieuses et officielles de Berlin et de Bruxelles, d'après lesquelles il ne se serait rien passé et tout n'aurait été que le produit de l'imagination des adversaires.

Voici la traduction intégrale de la lettre du cardinal Mercier:

"Vous avez sans doute connaissance, dit le cardinal, d'une communication faite à la presse quotidienne de Bruxelles par le gouvernement allemand disant que le cardinal archevêque de Malines n'avait nullement été gêné dans l'exercice de ses devoirs épiscopaux. Les faits montrent combien cette communication est loin de la vérité.

Le 1er janvier, dans la soirée, et le lendemain, des soldats pénétrèrent de force dans les appartements des curés, y saisirent ma lettre épiscopale et dressèrent contravention. Ils interdirent aux curés de lire ma lettre à leurs ouailles, les menaçant, en cas de désobéissance, des peines les plus sévères pour leurs paroisses ou pour eux-mêmes.

"Le 2 janvier, à 6 heures du matin, je reçus l'ordre de comparaître dans la matinée devant le gouvernement, afin de fournir des explications au sujet de ma lettre aux prêtres et à leurs paroissiens.

"Le lendemain, interdiction me fut faite d'assister au service religieux à la cathédrale d'Anvers.

"Enfin, je n'eus pas l'autorisation de voyager librement pour visiter les autres évêques de la Belgique.

"Vos droits et les miens ont été ainsi violés.

"Comme citoyen belge, comme pasteur et comme membre du Sacré-Collège des cardinaux, je proteste énergiquement contre la violation de ces droits.

"Quelle que soit l'interprétation que les autres aient pu faire de ma lettre pastorale, il est prouvé par l'expérience qu'elle ne causa aucun danger de rébellion; au contraire, elle a servi à calmer, à apaiser les esprits. Je vous félicite d'avoir fait votre devoir."

EXEMPLE A SUIVRE

Le mouvement de tempérance est consolant dans la Province de Québec. Les dernières statistiques montrent que sur un total de 1,130 paroisses, 863 ont interdit la vente des liqueurs enivrantes dans leurs limites.

C'est un progrès qu'il nous est impossible de réaliser au Manitoba aussi longtemps que notre loi de licences sera celle que nous avons en ce moment, car avec cette loi c'est le voisin qui est maître chez nous.

Ce voisin, c'est une Commission de licences indépendante des municipalités, relevant directement du Gouvernement.

Comment alors suivre l'exemple de Québec dans son mouvement si consolant de tempérance?

En commençant par le commencement; faire remanier la loi des licences de manière à ce qu'elle laisse chaque municipalité indépendante de la Commission des licences.

Chacun maître chez soi lorsqu'il s'agit de faire des routes, de construire des ponts, d'administrer ses affaires municipales et à *plus forte raison lorsqu'il s'agit de la vente des boissons enivrantes.*

POUR LES ONTARIENS

Les écoliers du Manitoba veulent aider à leurs petits frères d'Ontario.

Les écoliers du Manitoba veulent aider à leurs petits frères d'Ontario

Partout, en Europe comme en Amérique, on ne parle que de la guerre. Le Canada lui-même y est mêlé. Pendant ce temps dans la province voisine on combat aussi quoique d'une manière moins sanglante. Comme la Belgique, les Canadiens français d'Ontario luttent pour leur langue et leur nationalité, pour leur religion aussi. Ils ont tout le courage qu'il faut; chaque jour ils en donnent des preuves. Ce qu'ils demandent à leurs frères des autres Provinces, ce sont des munitions. Pour la bataille qu'ils ont engagée, il faut de l'argent et ils ont demandé à notre Association de faire un appel dans Québec et dans les autres provinces. Donnons donc suivant nos ressources. Les sommes les plus modiques comme les offrandes plus considérables seront les bienvenues. L'artillerie légère tout autant que l'artillerie lourde est nécessaire, les petites balles du tirailleur arrêtent l'invasion comme les plus grosses "marmites". Donnons peu ou beaucoup, mais donnons; car la cause des Ontariens est la nôtre.

Nous publiions la semaine dernière la lettre de la paroisse Saint-Léon qui a envoyé 50 piastres pour les persécutés. Souhaitons que nos autres paroisses imitent ce beau geste. La paroisse a autrefois sauvé, elle a formé la race canadienne-française; à elle encore d'intervenir pour aider aux Ontariens à conserver leur langue, cette gardienne de la nationalité et de la religion.

Puis voilà que les élèves de Baie Saint-Paul Est à Saint-Eustache envoient aussi une belle offrande "à leurs petits frères persécutés de l'Ontario". Bravo! écoliers de Saint-Eustache! Vous vous êtes souvenus que quelques-unes des pages les plus glorieuses de la résistance des Ontariens ont été écrites par des écoliers et des écolières comme vous, par ces petits frères au secours desquels vous venez aujourd'hui. Votre exemple sera imité, nous en sommes certains, et tous les petits Canadiens français, toutes les petites Canadiennes françaises du Manitoba se montreront dignes de leurs frères et soeurs de l'Ontario, en les aidant dans la lutte qu'ils livrent pour conserver intacte leur nationalité, et pour faire respecter leur droit à apprendre la langue française.

Cercle LaVérendrye de l'A. C. J. C.

Saint-Boniface, Man.

Souscriptions reçues

Les élèves de l'école Baie Saint-Paul Est à Saint-Eustache $2.00

Ligue des Demoiselles Catholiques de Langue Française $10.00

Prière d'adresser les souscription au Cercle LaVérendrye, Saint-Boniface.

La Lettre Pastorale du Cardinal Mercier

Texte du document que confisquerent les autorites allemandes en Belgique et qui valut au Cardinal d'etre tenu prisonnier dans son Palais.

"L'unique Pouvoir légitime en Belgique est celui qui appartient à notre Roi, à son gouvernement, et aux représentants de la nation."

L'ALLEMAGNE A VIOLE SON SERMENT."


Le cardinal Mercier en compagnie d'un journaliste irlandais, le député O'Connor

Mes biens chers Frères,

Il ne me serait pas possible de vous dire, à quel point votre souvenir m'est demeuré présent, durant ces mois de souffrance et de deuil, que nous venons de traverser. J'ai dû brusquement vous quitter, le 20 août, pour aller rendre au Pape vénéré et aimé, que nous venions de perdre, mes derniers devoirs, et pour m'acquitter d'une obligation de conscience à laquelle je ne pouvais me soustraire, l'élection du successeur de Pie X, le Pontife qui régit aujourd'hui l'Eglise, sous le nom, plein de promesses et d'espérances, de Benoît XV.

Dévastation allemande.

A Rome même j'appris, coup sur coup, la destruction partielle, de la collégiale de Louvain, l'incendie de la bibliothèque et d'installations scientifiques de notre grande Université, la dévastation de la ville, les fusillades, les tortures infligées à des femmes, à des enfants, à des hommes sans défense. Et tandis que je frémissais encore de ces horreurs, les agences télégraphiques nous annonçaient le bombardement de notre admirable église métropolitaine, de l'église de Notre-Dame au-delà la Dyle, du palais épiscopal, et de quartiers considérables de notre chère cité Malinoise.

Sa douleur.

Eloigné de mon diocèse, sans moyen de communication avec vous, je dus concentrer en mon âme ma douleur et la porter, avec votre souvenir qui ne me quittait point, au pied du crucifix.

Et cette pensée soutint mon courage et me fut une lumière: une catastrophe s'abat sur le monde, me disais-je, et notre chère petite Belgique, si fidèle à Dieu, pourtant, dans la masse de sa population, si fière dans son patriotisme, si grande dans son Roi et dans son gouvernement, en est la première victime. Elle saigne, ses fils tombent, par milliers, dans nos forts, sur les champs de bataille, pour défendre son droit et l'intégrité de son territoire; bientôt, il n'y aura plus sur le sol belge une seule famille qui ne soit en deuil; pourquoi, ô mon Dieu, toutes ces douleurs? Seigneur, Seigneur, nous avez-vous abandonnés?

Alors, je regardai mon crucifix; je contemplai Jésus, le doux et humble agneau de Dieu, meurtri, enveloppé de son sang comme d'une tunique, et je crus entendre tomber de ses lèvres les paroles que le Psalmiste profère en son nom: "Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné? Pourquoi refusez-vous de me secourir et d'entendre mes plaintes?" (1)

Et le murmure s'arrêta sur mes lèvres, et je pensai à ce qu'avait dit dans son Evangile Notre divin Sauveur: "Il ne faut pas que le serviteur soit mieux traité que son Maître" (2). Le chrétien est le disciple d'un Dieu qui s'est fait homme pour souffrir et pour mourir. Se raidir contre la douleur, se révolter contre la Providence, parce qu'elle permet la souffrance et le deuil c'est oublier ses origines, l'école où l'on a été formé, l'exemplaire que chacun de nous porte incrusté dans son nom de chrétien, qu'il honore à son foyer, contemple sur l'autel devant lequel il prie, et souhaite sur la tombe où il doit dormir son dernier sommeil.

Mes très chers Frères, nous reviendrons tout à l'heure sur la loi providentielle de la souffrance, mais vous ne nierez pas que, s'il a plu à un Dieu fait homme, saint, innocent, sans souillure, de souffrir et de mourir pour nous, pécheurs, coupables, criminels peut-être, il nous sied mal de nous plaindre, quoi que nous ayons à endurer; la vérité est qu'aucune catastrophe au monde, tant qu'elle n'atteint que des créatures, n'est comparable à celle, que nos péchés ont provoquée et dont un Dieu voulut être Lui-même, au Calvaire, l'innocente victime.

Cette vérité fondamentale rappelée, je me sens mieux à l'aise, pour vous inviter à regarder en face la situation qui nous est faite à tous, et pour vous parler, sans ambages, de nos devoirs aussi bien que de nos espérances.

Ces devoirs, je les résume en deux mots: *Patriotisme* et *endurance.*

I

Nos très chers Frères, j'aspirais à me faire l'interprète de la reconnaissance qui nous anime, vous et nous, que l'âge, la situation sociale, les circonstances font bénéficier de l'héroïsme d'autrui sans nous y associer d'une façon immédiate et positive.

Le rôle des soldats belges.

Lorsque, dès mon retour de Rome, au Havre, déjà, j'allai saluer nos blessés belges, français ou anglais; lorsque, plus tard, à Malines, à Louvain, à Anvers, il me fut donné de serrer la main à ces braves, qui portaient dans leurs tissus une balle ou, au front une blessure pour avoir marché à l'assaut de l'ennemi ou soutenu le choc de ses attaques, il me venait spontanément aux lèvres pour eux une parole de reconnaissance émue: Mes vaillants amis: leur disais-je, c'est pour nous, pour chacun de nous, pour moi, que vous avez exposé votre vie et que vous souffrez. J'ai besoin de vous dire mon respect, ma gratitude, et de vous assurer que le pays entier sait ce qu'il vous doit.

C'est que, en effet, nos soldats sont nos sauveurs.

Ce qu'ils ont fait pour la France et l'Angleterre.

Une première fois, à Liège, ils ont sauvé la France; une seconde fois, en Flandre, ils ont arrêté la marche de l'ennemi vers Calais: la France et l'Angleterre ne l'ignorent point, et la Belgique apparait aujourd'hui devant elles, et devant le monde entier, d'ailleurs, comme une terre de héros. Jamais, de ma vie, je ne me suis senti aussi fier d'être Belge que lorsque, traversant les gares françaises, faisant halte à Paris, visitant Londres, je fus partout le témoin de l'admiration enthousiaste de nos alliés pour l'héroïsme de notre armée. Notre Roi est, dans l'estime de tous, au sommet de l'échelle morale: il est seul, sans doute, à l'ignorer, tandis que, pareil au plus simple des soldats, il parcourt les tranchées et encourage de la sérénité de son sourire ceux à qui il demande de ne point douter de la patrie.

Reconnaissance envers l'armée.

Le premier devoir de tout citoyen belge, à l'heure présente, est la reconnaissance envers notre armée.

Si un homme vous avait sauvé d'un naufrage ou d'un incendie, vous vous jugeriez lié envers lui par une dette d'éternelle gratitude.

Ce n'est pas un homme, ce sont deux cent cinquante mille hommes qui se battent, souffrent, tombent pour vous, afin que vous demeuriez libres, afin que la Belgique garde son indépendance, sa dynastie, son union patriotique et que, après les péripéties qui se déroulent sur les champs de bataille, elle se relève plus noble, plus fière, plus pure, plus glorieuse que jamais.

Priez, tous les jours, mes Frères, pour ces deux cent cinquante mille hommes et pour les chefs qui les conduisent à la victoire; priez pour nos frères d'armes; priez pour ceux qui sont tombés; priez pour ceux qui luttent toujours; priez pour les recrues qui se préparent aux luttes de demain.

Salut à l'armée.

En votre nom, je leur envoie d'ici le salut de notre confraternelle sympathie et l'assurance que, non seulement nous prions pour le succès de leurs armes et pour le salut éternel de leurs âmes, mais que nous acceptons, à leur intention, tout ce qu'il y a de pénible, physiquement et moralement, pour nous, dans notre oppression momentanée, tout ce que l'avenir peut nous réserver encore d'humiliations temporaires, d'angoisses ou de douleurs.

Au jour de la victoire finale, nous serons tous à l'honneur: il est juste qu'aujourd'hui nous soyons tous à la peine.

L'espoir en Dieu.

D'après les échos que j'ai pu recueillir, il semble que, de certains milieux où la population a le moins souffert, il s'élève parfois, contre Dieu, des paroles amères qui, si elles étaient froidement calculées, seraient presque blasphématoires.

Oh! je ne comprends que trop les révoltes de l'instinct naturel contre les maux qui se sont abattus sur la catholique Belgique; le cri spontané de la conscience est toujours, que le succès couronne sur l'heure la vertu, et que l'injustice soit aussitôt réprimée.

Mais les voies de Dieu ne sont point les nôtres, dit l'Ecriture; la Providence donne libre cours, durant l'intervalle que sa sagesse a mesuré, au jeu des passions humaines et à l'entrechoquement des intérêts. Dieu est patient, parce qu'il est éternel. Le dernier mot, celui de la miséricorde, est pour ceux qui ont foi à l'amour. "Pourquoi es-tu triste, ô mon âme, et pourquoi te troubles-tu. *Quare tristis es anima mea et quare conturbas me?* Espère en Dieu: bénis-Le quand même: n'est-il pas ton Sauveur et ton Dieu? *Spera in Deo quoniam adhuc confitebor illi, salutare vultus mei et Deus meus"* (3).

Lorsque le saint homme Job, que Dieu voulait offrir en modèle de constance aux générations futures, avait été, coup sur coup, privé par Satan de ses biens, de ses enfants, de sa santé, ses amis défilaient devant lui en le narguant et l'incitaient à la révolte; sa femme lui suggérait des pensées de blasphème et d'imprécation: "Que gagnes-tu à demeurer intègre, lui disait-elle; maudis donc Dieu et meurs" (4). Seul l'homme de Dieu était inébranlable dans sa foi. "Tu tiens le langage d'une insensée, répliquait-il: lorsque Dieu nous comblait de ses dons, nous les recevions de sa main; pourquoi refuserions-nous aujourd'hui les maux dont il nous afflige? Il est le maître. Il donne, il reprend: Que son saint Nom soit toujours béni! *Dominus dedit, Dominus abstulit; sicut Domino placuit ita factum est. Sit nomen Domini benedictum!"* (5).

Or, l'expérience a démontré que le saint homme avait raison: il plut au Seigneur de récompenser, dès ici-bas, son serviteur fidèle: Il lui rendit, au double, tout ce qui lui avait été repris et, par égard pour lui, fit grâce à ses amis (6).

Moins que personne, peut-être, j'ignore ce qu'a souffert notre pauvre pays. Et aucun Belge ne doutera, j'espère, du retentissement, en mon âme de citoyen et d'évêque, de toutes ces douleurs. Ces quatre derniers mois me semblent avoir duré un siècle.

La patrie à feu et à sang.

Par milliers nos braves ont été fauchés; les épouses, les mères pleurent des absents qu'elles ne reverront plus; les foyers se vident; la misère s'étend, l'angoisse est poignante. A Malines, à Anvers, j'ai connu la population de deux grandes cités livrées, l'une durant six heures, l'autre durant trente-quatre heures d'un bombardement continu, aux affres de la mort. J'ai parcouru la plupart des régions les plus dévastées du diocèse: Duffel, Lierre, Berlaer, Saint-Rombaut, Konings-Hoyet, Mortsel, Waelhem, Muysen, Wavre Sainte-Catherine, Wavre Notre-Dame, Sempst, Werde, Eppeghem, Hofstade, Elewyt, Rymenam, Boort-Meerbeek, Wespelaer, Haecht, Wechter-Wackerzeel, Rotselaer, Iremeloo, Louvain et les agglomérations suburbaines, Beauwout, Kessel-Loo, Boven-Loo, Linden, Herent, Thildonck, Bucken, Relst, Aerschot, Wesemael, Herselt, Diest, Schaffen, Molenstede, Rillaer, Gelrode, et ce que j'ai vu de ruines et de cendres dépasse tout ce que, malgré mes appréhensions pourtant très vives, j'avais pu imaginer. Certaines parties de mon diocèse, que je n'ai pas encore trouvé le temps de revoir, Hackendover, Roosbeek, Bautersem, Budingen, Neerlinder, Ottignes, Mousty, Wayre, Beyghem, Cappelle-au-Bois, Humbeek, Nieuwenrode, Liezele, Londerzeel, Heyndonck, Mariekerke, Weert, Blaesvelt, ont subi les mêmes ravages. Eglises, écoles, asiles, hôpitaux, couvents, en nombre considérable, sont hors d'usage ou en ruines. Des villages entiers ont quasi disparu. A Werchter-Wackerzeel, par exemple, sur 380 foyers, il en reste 130; à Tremeloo, les deux tiers de la commune sont rasés; à Bucken, sur 100 maisons, il en reste 20; à Schaffen, d'une agglomération de 200 habitations, 189 ont disparu, il en reste 11. A Louvain, le tiers de l'étendue bâtie de la cité est détruit: 1,074 immeubles ont disparu: sur le territoire de la ville et des communes suburbaines, Kessel-Loo, Herent, et Héverlé, réunies, il y a un total de 1,828 immeubles incendiés.

A Louvain.

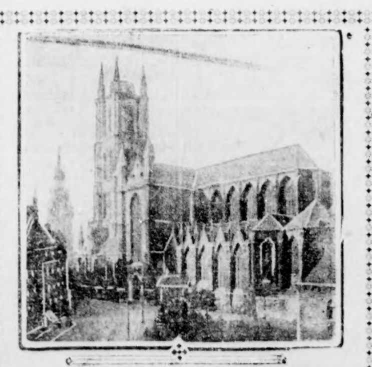
Dans cette chère cité Louvaniste, dont je ne parviens pas à détacher mes souvenirs, la superbe collégiale de Saint-Pierre ne recouvrera plus son ancienne splendeur; l'antique collège Saint-Yves; l'école des beaux-arts de la ville; l'école commerciale et consulaire de l'Université, les halles séculaires notre riche bibliothèque, avec ses collections, ses incunables, ses manuscrits inédits, ses archives; la galerie de ses gloires depuis les premiers jours de sa fondation, portraits des recteurs, des chanceliers, des professeurs illustres, au spectacle desquels, maîtres et élèves d'aujourd'hui s'imprégnaient de noblesse traditionnelle et s'animaient au travail: toute cette accumulation de richesses intellectuelles, historiques, artistiques, fruit de cinq siècles de labeur, tout est anéanti.

Eglises privées de pasteurs.

De nombreuses paroisses furent privées de leur pasteur. J'entends encore l'accent douloureux d'un vieillard à qui je demandais s'il avait eu la Messe, le dimanche, dans son église ébréchée: voilà deux mois, me répond-il que nous n'avons plus vu de prêtre. Le curé et le vicaire étaient dans un camp de concentration à Munsterlagen, non loin de Hanovre.

Citoyens déportés.

Des milliers de citoyens belges ont été ainsi déportés dans les prisons d'Allemagne, à Munsterlagen, à Celle, à Magdebourg. Munsterlagen seul a compté 3,100


La cathédrale de Saint-Bavon, Gand, maintenant occupée par les Allemands. Elle date du neuvième siècle et contient nombre de tableaux des grands maîtres.


L'église Saint-Paul, à Ostende. Jusqu'ici elle a échappé à la destruction

prisonniers civils. L'histoire dira les tortures physiques et morales de leur long calvaire.

Femmes, vieillards et nourrissons à la mamelle fusillés ou brûlés.

Des centaines d'innocents furent fusillés; je ne possède pas au complet ce sinistre nécrologe, mais je sais qu'il y en eut, notamment 91 à Aerschot et que là sous la menace de la mort, leurs concitoyens furent contraints de creuser les fosses de sépulture. Dans l'agglomération de Louvain et des communes limitrophes, 176 personnes, hommes et femmes vieillards et nourrissons encore à la mamelle, riches et pauvres, valides et malades, furent fusillées ou brûlées.

Prêtres mis à mort.

Dans mon diocèse seul, je sais que treize prêtres ou religieux furent mis à mort. (7). L'un d'eux, le curé de Gelrode est, selon toute vraisemblance, tombé en martyr. J'ai fait un pèlerinage à sa tombe et, entouré des ouailles qu'il paissait, hier encore, avec le zèle d'un apôtre, je lui ai demandé de garder du haut du ciel sa paroisse, le diocèse, la patrie.

Nous ne pouvons ni compter nos morts, ni mesurer l'étendue de nos ruines. Que serait-ce, si nous portions nos pas vers les régions de Liège, de Namur, d'Andenne, de Dinant; de Tamines, de Charleroi: vers Virton, la Semois, tout le Luxembourg, vers Termonde Dixmude, nos deux Flandres? (8).

Là même, où les vies sont sauves et les édifices matériels intacts, que de souffrances cachées! Les familles, hier encore, dans l'aisance, sont dans la gêne: le commerce est arrêté: l'activité des métiers est suspendue: l'industrie chôme: des milliers et des milliers d'ouvriers sont sans travail: les ouvrières, les filles de magasin, d'humbles servantes sont privées de leur gagne-pain; et ces pauvres âmes se retournent fiévreuses, sur leur lit de douleur, et vous demandent: à quand la fin?

La volonté divine.

Nous ne pouvons que répondre: C'est le secret de Dieu.

Oui, mes bien chers Frères, c'est le secret de Dieu. Il est le Maître des événements et le souverain régulateur des sociétés "*Domini est terra et plenitudo ejus: orbis terrarum et universi qui habitant in eo.*" "La terre est à Vous, Seigneur, avec tout ce qu'elle contient: à Vous notre globe et tous ceux qui l'habitent" (9). La première relation qui surgit entre la créature et son Créateur est celle d'une dépendance absolue de la première au second. L'être est dépendant: la nature, les facultés, les actes, les oeuvres le sont. A chaque instant qui s'écoule, la dépendance se renouvelle, parce que, sans le soutien du Tout-Puissant, l'existence de la première seconde s'évanouirait à la suivante. L'adoration, c'est-à-dire la reconnaissance de la souveraineté divine, n'est pas l'objet d'un acte fugitif, elle doit être l'état permanent de la créature consciente de ses origines. A chaque page de nos Ecritures, Jehovah affirme son souverain domaine. Toute l'économie de la Loi ancienne, toute l'histoire du peuple élu tendent au même objectif: Maintenir Jehovah sur son trône, abattre les idoles. "Je suis le premier et le dernier, dit-il dans Isaïe, et, hors moi, il n'est point de Dieu. Qui est comme moi? Qu'il s'avance et qu'il parle!... Existe-t-il un refuge autre que moi? Je forme la lumière et je crée les ténèbres; je fais la paix et je crée le malheur: c'est moi Jehovah qui fais tout cela... Malheur à qui dispute avec Celui qui le forme, lui, tesson parmi les tessons de terre! L'argile dit-elle au potier: Que fais-tu? et l'oeuvre à l'ouvrier: Tu es maladroit! Parlez, exposez, qui délibérez. Mais, sachez-le, le Dieu juste et sauveur il n'en est point que moi" (10).

L'incrédulité défiait Dieu.

Ah! raison superbe, tu croyais pouvoir te passer de Dieu! Tu ricanais quand, par son Christ et par son Eglise, il prononçait les paroles graves de l'expiation et de la pénitence. Enivré de tes succès éphémères, homme frivole, repu d'or et de plaisir, tu te suffisais insolemment à toi-même! Et le vrai Dieu était relégué dans l'oubli, méconnu, blasphémé avec éclat, parfois, par ceux que leur situation chargeait de donner à autrui l'exemple du respect de l'ordre et de ses assises. L'anarchie pénétrait les couches inférieures; les consciences droites se sentaient tentées de scandale: Jusques à quand, pensaient-elles, jusques à quand, Seigneur, tolérerez-vous l'orgueil de l'iniquité? Où êtes-vous, Maître, et donnerez-vous donc finalement raison à l'impie qui proclame que vous vous désintéressez de votre oeuvre?

L'expiation.

Un coup de foudre, et voici tous les calculs humains bouleversés. L'Europe entière tremble sur un volcan.

La crainte du Seigneur est le principe de la sagesse.

Les émotions se pressent dans les âmes, mais il en est une qui domine, c'est le sentiment que Dieu se révèle le Maître.

Les nations qui, les premières, ont donné l'assaut, et celles qui se défendent, se sentent également dans la main de Celui, sans qui rien ne se fait, rien n'aboutit.

Des hommes déshabitués depuis longtemps de la prière, se retournent vers Dieu. Dans l'armée, dans le monde civil, en public, dans le secret des consciences, on prie. Et la prière n'est pas cette fois, une parole, apprise par coeur, qui effleure les lèvres, elle monte du fond de l'âme et se présente devant la Majesté Souveraine sous la forme sublime de l'offrande de la vie. C'est tout l'être qui s'immole à Dieu. C'est l'adoration, l'accomplissement du premier et fondamental précepte de l'ordre moral et religieux: "*Dominum Deum tuum adorabis et illi soli servies*" (11). "Tu adoreras le Seigneur ton Dieu et tu ne te mettras qu'à son service."

Même ceux qui murmurent et ne se sentent pas le courage de courber le front sous la main qui nous frappe et nous sauve, reconnaissent implicitement que Dieu est le Maître suprême, car ils ne le blasphèment que parce qu'il se hâte trop peu, à leur gré, de s'accommoder à leurs désirs.

Quant à nous, mes Frères nous voulons sincèrement L'adorer. Nous ne voyons pas encore dans tout son éclat, la révélation de sa sagesse, mais notre foi Lui fait crédit. Nous nous humilions devant sa justice et nous espérons en sa miséricorde. Avec le saint homme Tobie, nous reconnaissons qu'Il nous châtie, parce que nous avons péché, mais nous savons qu'Il nous sauvera, parce qu'Il est miséricordieux. "*Ipse castigavit nos propter iniquitates nostras: et ipse salvabit nos propter misericordiam suam*" (12).

Il serait cruel d'appuyer sur nos torts, au moment même où nous les payons si durement et avec tant de grandeur d'âme. Mais n'avouerons-nous pas que nous avions quelque chose à expier? A qui Il a beaucoup donné, Dieu a le droit de beaucoup redemander: "*Omni autem cui multum datum est, multum quaeretur ab eo*" (13). Or, le niveau moral et religieux du pays montait-il de pair avec sa prospérité économique? Le repos dominical, l'assistance à la Messe du dimanche, le respect du mariage, les lois de la modestie, qu'en faisiez vous? Que devenaient, même dans les familles chrétiennes, la simplicité de nos pères, l'esprit de pénitence, la confiance dans l'autorité? Et nous, religieux prêtres, évêque, nous surtout, dont la sublime mission est de traduire dans notre vie, plus encore que dans nos discours, l'évangile du Christ, nous donnions-nous assez le droit de redire à notre peuple la parole de l'apôtre des nations: "Copiez votre vie sur la mienne, comme la mienne est copiée sur celle du Christ. *Imitatores mei estote, sicut et ego Christi?* (14). Nous travaillions oui; nous priions, oui encore; mais c'est trop peu. Nous sommes, par devoir d'état, les expiateurs publics des péchés du monde. Oh, qu'est-ce qui dominait dans notre vie, le bien-être bourgeois, ou l'expiation?

Oh! oui, tous nous tombions, à nos heures, sous le reproche, que faisait l'Eternel à son peuple élu après la sortie d'Egypte: "J'avais engraissé mon peuple et il a regimbé: mes fils ont été infidèles ils m'ont traité comme si je n'étais pas leur Dieu: je les traiterai comme s'ils n'étaient plus mon peuple." "*Incrassatus est dilectus et recalcitravit... Infideles filii; ipsi me provocaverunt in eo, qui non erat Deus, et ego provocabo eos in eo, qui non est populus.*"

"Je les sauverai, cependant, car je ne veux pas que leurs adversaires se méprennent et disent: Notre main a été puissante; c'est nous, et ce n'est pas l'Eternel qui a fait toutes ces choses." "*Sed propter iram inimicorum distuli ne forte superbirent hostes eorum et dicerent: Manus nostra excelsa, et non Dominus, fecit haec omnia.*" "Sachez donc que c'est moi qui suis Dieu, et qu'il n'y a point de Dieu autre que moi; je fais vivre et je fais mourir, je blesse et je guéris: *Videte quod ego sim solus, et non sit alius Deus procter me. Ego occidam, et ego vivere faciam: percutiam et ego sanabo* (15).

Dieu sauve la Belgique.

Dieu sauvera la Belgique, mes Frères, vous n'en pouvez point douter.

Disons mieux: Il la sauve...

En vérité, à travers les lueurs des incendies et les vapeurs du sang, n'entrevoyez-vous pas, déjà, les témoignages de son amour?

Est-il un patriote qui ne sente que la Belgique a grandi?

Qui de nous aurait le courage de déchirer la dernière page de notre histoire?

Qui ne contemple avec fierté le rayonnement de la gloire de la patrie meurtrie!

Tandis que, dans la douleur, elle enfante l'héroïsme, notre mère verse de l'énergie dans le sang de ses fils.

Nous avions besoin, avouons-le, d'une leçon de patriotisme.

Des Belges, en grand nombre, usaient leurs forces et gaspillaient leur temps en querelles stériles, de classes, de races, de passions personnelles.

Mais lorsque, le 2 août, une puissance étrangère, confiante dans sa force et oublieuse de la foi des traités, osa menacer notre indépendance, tous les Belges sans distinction, ni de parti, ni de condition, ni d'origine, se levèrent comme un seul homme, serrés contre leur Roi et leur gouvernement, pour dire à l'envahisseur: tu ne passeras pas.

Réveil du patriotisme.

Du coup, nous voici résolument conscients de notre patriotisme: c'est qu'il y a, en chacun de nous, un sentiment plus profond que l'intérêt personnel, que les liens du sang et la poussée des partis c'est le besoin et, par suite, la volonté de se dévouer à l'intérêt général, à ce que Rome appelait: "la chose publique" "Res publica": ce sentiment, c'est le *Patriotisme*.

La *Patrie* n'est pas qu'une agglomération d'individus ou de familles habitant le même sol, échangeant entre elles des relations plus ou moins étroites de voisinage ou d'affaires, remémorant les mêmes souvenirs, heureux ou pénibles: non, elle est une association d'âmes, au service d'une organisation sociale, qu'il faut, à tout prix, fût-ce au prix de son sang, sauvegarder et défendre, sous la direction de celui ou de ceux qui président à ses destinées.

Et c'est parce qu'ils ont une même âme, que les compatriotes vivent, par leurs traditions, d'une même vie dans le passé: par leurs communes aspirations et leurs communes espérances, d'une même prolongement de vie dans l'avenir.

Le patriotisme, principe interne d'unité et d'ordre, liaison organique des membres d'une même patrie, était regardé par l'élite des penseurs de la Grèce et de la Rome antiques, comme la plus haute des vertus naturelles. Aristote, le prince des philosophes païens estimait que le désintéressement au service de la cité, c'est-à-dire de l'Etat, est l'idéal terrestre par excellence.

La religion du Christ fait du patriotisme une loi: il n'y a point de parfait chrétien, qui ne soit un parfait patriote.

Elle surélève l'idéal de la raison païenne, et le précise, en faisant voir qu'il ne se réalise que dans l'Absolu.

D'où vient, en effet, cet élan universel, irrésistible, qui emporte, d'un coup, toutes les volontés de la nation dans un même effort de cohésion et de résistance aux forces ennemies qui menacent son unité et son indépendance?

Comment expliquer que, sur l'heure, tous les intérêts cèdent devant l'intérêt général: que toutes les vies s'offrent à l'immolation?

Il n'est pas vrai que l'Etat vaille, essentiellement, mieux que l'individu et la famille, attendu que le bien des familles et des individus est la raison l'être de son organisation.



Le fameux Hôtel de Ville de Louvain qui a été épargné par la barbarie allemande. Il n'en fut pas de même de la célèbre Université qui fut réduite en cendres. Le cardinal Mercier en avait été longtemps recteur.

La guerre pour la guerre est un crime.

Il n'est pas vrai que la patrie soit un dieu Moloch, sur l'autel de qui toutes les vies puissent être légitimement sacrifiées.

La brutalité des moeurs païennes et le despotisme des Césars avaient conduit à cette aberration—et le militarisme moderne tendait à la faire survivre—que l'état est omnipotent et que son pouvoir discrétionnaire crée le Droit.

Non, réplique la théologie chrétienne, le Droit c'est la Paix, c'est-à-dire l'ordre intérieur de la nation, bâti sur la Justice. Or, la Justice elle-même n'est absolue, que parce qu'elle est l'expression des rapports essentiels des hommes avec Dieu et entre eux.

Aussi, la guerre pour la guerre est-elle un crime. La guerre ne se justifie qu'à titre de moyen nécessaire pour assurer la paix.

"Il ne faut pas que la paix serve de préparation à la guerre, dit saint Augustin, il ne faut faire la guerre que pour obtenir la paix." "*Non enim pax quaeritur ut bellum excitetur; sed bellum geritur ut pax acquiratur*" (16).

A la lumière de cet enseignement, que reprend à son compte saint Thomas d'Aquin (17), le patriotisme revêt un caractère religieux.

Les intérêts de famille, de classe, de parti, la vie corporelle de l'individu sont, dans l'échelle des valeurs, au-dessous de l'idéal patriotique, parce que cet idéal c'est le Droit, qui est absolu. Ou encore, cet idéal c'est la reconnaissance publique du Droit appliqué à la nation, l'Honneur national.

Or, il n'y a d'Absolu, dans la réalité, que Dieu.

Dieu seul domine par sa Sainteté et par la Souveraineté de son empire, tous les intérêts et toutes les volontés.

Affirmer la nécessité absolue de tout subordonner au Droit, à la Justice, à l'Ordre, à la Vérité, c'est donc implicitement affirmer Dieu.

Et quand nos humbles soldats, à qui nous faisions compliment de leur héroïsme, nous répondaient avec simplicité: "Nous n'avons fait que notre Devoir", "l'Honneur l'exige"; ils exprimaient, à leur façon, le caractère religieux de leur patriotisme.

Le patriotisme est 'sacré'.

Qui ne sent que le patriotisme est "sacré", et qu'une atteinte à la dignité nationale est une sorte de profanation sacrilège?

Un officier d'état-major me demandait naguère si le soldat qui tombe au service d'une cause juste—et la nôtre l'est à l'évidence—est un martyr.

Dans l'acceptation rigoureuse et théologique du mot, non, le soldat n'est pas un martyr, car il meurt, les armes à la main, tandis que le martyr se livre, sans défense, à la violence de ses bourreaux.

Mais si vous me demandez ce que je pense du salut éternel d'un brave, qui donne consciemment sa vie pour défendre l'honneur de sa patrie, et venger la justice violée, je n'hésite pas à répondre, que sans aucun doute le Christ couronne la vaillance militaire, et que la mort, chrétiennement acceptée, assure au soldat le salut de son âme.

"Nous n'avons pas, dit Notre Seigneur, de meilleur moyen de pratiquer la charité, que de donner notre vie pour ceux que nous aimons." "*Majorem hac dilectionem nemo habet ut animam suam ponat pro amicis suis*" (18).

Le soldat qui meurt pour sauver ses frères, pour protéger les foyers et les autels de la patrie, accomplit cette forme supérieure de la charité.

Il n'aura pas toujours, je le veux, soumis à une analyse minutieuse la valeur morale de son sacrifice, mais est-il nécessaire de croire que Dieu demande au brave entraîné au feu du combat, les précisions méthodiques du moraliste ou du théologien!

Nous admirons l'héroïsme du soldat: se pourrait-il que Dieu ne l'accueillît pas avec amour?

Mères chrétiennes, soyez fières de vos fils.

Mères chrétiennes, soyez fières de vos fils. De toutes nos douleurs la vôtre est, peut-être, la plus digne de nos respects. Il me semble vous voir en deuil, mais debout, à côté de la Vierge des douleurs, au pied de la Croix. Laissez-nous vous offrir nos félicitations en même temps que nos condoléances. Tous nos héros ne figurent pas à l'ordre du jour des armées, mais nous sommes fondés à espérer pour eux la couronne immortelle qui ceint le front des élus

Car telle est la vertu d'un acte de charité parfaite, qu'à lui seul il efface une vie entière de péché D'un coupable, sur l'heure, il fait un saint.

Ce doit nous être à tous une consolation chrétienne de le penser, ceux qui non seulement parmi les nôtres, mais dans n'importe quelle armée belligérante, obéissent de bonne foi, à la discipline de leurs chefs, pour servir une cause qu'ils croient juste, peuvent bénéficier de la vertu morale de leur sacrifice. Et combien n'y en a-t-il pas parmi ces jeunes gens de vingt ans, qui n'auraient pas eu, peut-être, le courage de bien vivre, et dans l'entraînement patriotique, se sentent le courage de bien mourir?

N'est-il pas vrai, mes Frères, que Dieu a l'art suprême de mêler la miséricorde et la sagesse à la justice, et ne devrez-vous pas reconnaître que si la guerre est pour notre vie terrestre un fléau, dont nous mesurerions difficilement la force de destruction et l'étendue, elle est aussi pour les âmes un agent de purification, un facteur d'expiation, un levier qui les aide à gravir les hauteurs du patriotisme et du désintéressement chrétien?

II

La Belgique a tenu sa parole.

Nous pouvons le dire sans orgueil, mes Frères, notre petite Belgique a conquis le premier rang dans l'estime des nations.

Il s'est bien rencontré, je le sais, en Italie et en Hollande, notamment, des personnages habiles qui ont dit: Pourquoi exposer la Belgique à cette perte immense de richesses et d'hommes? N'eût-il pas suffi de protester verbalement contre l'agression ennemie ou de tirer, au besoin, un coup de canon à la frontière?

Mais tous les hommes de coeur seront avec nous contre les inventeurs de ces calculs mesquins.

L'utilitarisme n'est ni pour les individus ni pour les collectivités, la norme du civisme chrétien.

L'Article 7 du traité signé à Londres, le 19 avril 1839, par le roi Léopold, au nom de la Belgique, d'une part: par l'empereur d'Autriche, le Roi de France, la Reine d'Angleterre, le Roi de Prusse, l'Empereur de Russie, d'autre part: énonce que "la Belgique formera un Etat indépendant et perpétuellement neutre, et qu'elle sera tenue d'observer cette même neutralité envers tous les Etats".

"De leur côté, les co-signataires du traité, promettent, pour eux et pour leurs successeurs, sous la foi du serment, d'accomplir et d'observer ledit traité en tous ses points et articles, sans y contrevenir, ni permettre qu'il y soit contrevenu."

La Belgique était engagée d'honneur à défendre son indépendance: elle a tenu parole.

L'Allemagne a violé son serment.

Les autres puissances s'étaient engagées à respecter et à protéger la neutralité Belge: l'Allemagne a violé son serment, l'Angleterre y est fidèle.

Voilà les faits.

Les droits de la conscience sont souverains: il eût été indigne de nous, de nous retrancher derrière un simulacre de résistance.

Nous ne regrettons pas notre premier élan, nous en sommes fiers. Ecrivant, à une heure tragique, une page solennelle de notre histoire, nous l'avons voulue sincère et glorieuse.

Et nous saurons, tant qu'il le faudra, faire preuve d'endurance.

L'humble peuple nous donne l'exemple. Les citoyens de toutes les classes sociales ont prodigué leurs fils à la patrie; mais lui, surtout, souffre des privations, du froid, peut-être de la faim. Or, si je juge de ses sentiments en général, par ce qu'il m'a été donné de constater dans les quartiers populaires de Malines, et dans les communes les plus affligées de mon diocèse, le peuple a de l'énergie dans sa souffrance. Il attend la revanche, il n'appelle point l'abdication.

L'épreuve est, dans les mains de la toute-puissance divine, une arme à deux tranchants.

Si vous vous révoltez contre elle, elle vous blessera à mort. Si vous courbez la tête et l'acceptez, elle vous sanctifiera.

Dieu nous éprouve, dit l'Apôtre saint Jacques, mais ce n'est jamais Lui qui nous incite au mal. Tout ce qui vient de Lui est bon; tout ce qui descend du ciel vers nous est, dans le dessein de Dieu, un jet de lumière et une marque d'amour. C'est nous qui, obéissant à l'attrait de passions désordonnées, transformons parfois les bienfaits de la Providence en un poison mortel. "Heureux, conclut hardiment le vieil apôtre heureux celui qui supporte avec patience ses tribulations: car, après qu'il aura fait preuve d'endurance, il recevra la couronne immortelle promise par Dieu à ceux qui l'aiment" (19).

Luttons sans trève.

Trève donc à nos murmures, mes Frères.

Volontiers, je vous appliquerais les paroles que l'apôtre saint Paul dans sa lettre aux Hébreux adressait à tous les chrétiens, en leur rappelant l'exemple de l'immolation sanglante de Notre-Seigneur sur sa croix. "Vous n'avez pas encore résisté jusqu'au sang, leur disait-il; *Nondum usque ad sanguinem restitistis*" (20). Ce n'est pas seulement cet exemple universel et transcendant du Calvaire que je vous invite à regarder, c'est celui aussi de nos trente, peut-être quarante mille soldats qui ont versé leur sang pour la patrie. En regard de ces braves, dites-moi, vous qui êtes momentanément privés de votre confort habituel, de vos journaux, de vos facilités de voyages, de vos communications de familles qu'avez-vous enduré, qu'avez-vous souffert?

Que le patriotisme de notre armée, que l'héroïsme de notre Roi, de notre Reine bien-aimée, si touchante dans sa grande âme, nous servent de stimulant et de soutien! Ne nous plaignons pas; ne nous plaignons plus.

Méritons notre libération. Hâtons-la par notre vertu, plus encore que par les prières de nos lèvres.

Courage, mes frères, la souffrance passera; la couronne de vie pour nos âmes, la gloire pour la nation ne passeront pas.

Je ne vous demande point, remarquez-le, de renoncer à aucune de vos espérances patriotiques.

Le pouvoir allemand est illégitime.

Au contraire, je considère comme une obligation de ma charge pastorale, de vous définir vos devoirs de conscience en face du Pouvoir qui a envahi notre sol et qui momentanément, en occupe la majeure partie.

Ce pouvoir n'est pas une autorité légitime. Et, dès lors, dans l'intime de votre âme, vous ne lui devez ni estime, ni attachement, ni obéissance.

Le roi Albert seul souverain

L'unique Pouvoir légitime en Belgique est celui qui appartient à notre Roi, à son gouvernement, aux représentants de la nation. Lui seul est pour nous l'autorité. Lui seul a le droit à l'affection de nos coeurs, à notre soumission.

D'eux-mêmes les actes d'administration publique de l'occupant seraient sans vigueur, mais l'autorité légitime ratifie tacitement ceux que justifie l'intérêt général et de cette ratification seule leur vient toute leur valeur juridique.

Des provinces occupées ne sont point des provinces conquises; pas plus que la Galicie n'est province Russe, la Belgique n'est province Allemande.

Au peuple.

Néanmoins, la partie occupée du pays est dans une situation de fait qu'elle doit loyalement subir. La plupart de nos villes se sont rendues à l'ennemi. Elles sont tenues de respecter les conditions souscrites de leur reddition.

Dès le début des opérations militaires, les autorités civiles du pays recommandèrent avec insistance aux particuliers de s'abstenir d'actes d'hostilité envers l'armée ennemie. Ces recommandations restent en vigueur.

Notre armée a seule, en partage avec les vaillants bataillons de nos alliés, l'honneur et la charge de la défense nationale. Sachons attendre d'elle la délivrance définitive.

Envers les personnes qui dominent par la force militaire notre pays et qui, dans le fonds de leurs consciences, ne peuvent pas ne pas admirer l'énergie chevaleresque avec laquelle nous avons dé-

EN PROVINCE

Certains de nos correspondants abusant de notre libéralité, nous avons décidé de n'accepter à l'avenir que les correspondances accompagnées du nom du correspondant. Comme dans le passé, ce nom ne sera pas donné dans le journal; il nous permettra de constater les correspondants sérieux et ceux qui ne le sont pas. Autant que possible écrire à l'encre et sur un seul côté de la feuille.

ST-LEON

A l'occasion des jours gras, les élèves de notre Couvent ont donné une séance comique très intéressante et très variée. L'assistance était nombreuse et toute choisie; on remarquait parmi elle plusieurs amis des paroisses voisines. Le Rév. M. Boivin, le sympathique curé de Somerset, et le Rév. M. Magnard, prêtre français, ont bien voulu honorer cette petite séance de leur présence, avec les RR. PP. et dans leur adresse de remerciements les élèves ont montré combien ils savaient apprécier cet encouragement qui leur était donné.

La séance a rapporté le montant d'environ $60. C'est un succès, si l'on considère surtout que ce même jour il y avait une noce dans la paroisse, qui réunissait de son côté un bon nombre d'invités.

Les petits garçons ont eu leur part dans cette séance, et il faut leur rendre justice en disant qu'ils se sont distingués. Dans les deux petites comédies saynettes qu'ils ont jouées: "La malle enchantée" et "le Razoir à Papa", les jeunes Hector Lafrenière, André Colbe, Arthur Gareau et Célestin Rondeau ont montré ce que savent faire des petits garçons intelligents, le premier surtout tenait son rôle et parlait avec un sérieux désopilant.

Les petites filles ont pris cette fois leurs plus fortes voix avec leurs plus belles façons. Elles s'acquittèrent à merveille des divers rôles échus à chacunes et nous intéressèrent vivement par leurs récits et leurs jolis chants. Outre la comédie principale en deux actes: "Orgueil et colère corrigés", nous voulons mentionner le dialogue "Les deux espiègles", rendu avec beaucoup de talent par Mlles Lauriana Couture et Marie-Anna Parent; le monologue "L'oreiller qui pleure", déclamé par une petite fille, Mlle Eloyse Bourrier, avec une diction intelligente et aisée; "le voyage de Jeanneton" donné avec beaucoup de naturel par Mlle Marthe Wasse; le duo comique "A chacun son goût", chanté avec le meilleur goût par Mlles Zéphirina Payette, Marie-Anna Parent, Marthe Wasse et Yvonne Rondeau. Ce morceau était accompagné par une pianiste de mérite, Mlle Lauriana Couture, de Saint-Boniface, qui prête son concours comme institutrice à nos Rdes Soeurs et qui pendant les entr'actes charma l'attention des auditeurs par de magnifiques morceaux de piano touchés avec un brio d'artiste.

Nos félicitations aux élèves et à leurs excellentes éducatrices.

ST-GEORGES

Mme Victor Dumontet, de Transcona, et sa petite fille Eva, ont passé la dernière semaine de janvier à visiter leurs parents et amis de Saint-Georges. Mme Dumontet est a soeur de Mmes Adrien Vincent et Charles Chèvrefils. Mme Dumontet vient de nous quitter pour retourner à Transcona. Nous sommes heureux de croire au bon souvenir que cette dame gardera de son court séjour parmi nous. Mme Adrien Vincent est partie avec sa soeur à Transcona et à Winnipeg, où elle passera une quinzaine.

A l'occasion de la visite de Mme Dumontet il y eut plusieurs réunions de familles, entr'autres chez M. Domina Vincent, Mme Chas Chèvrefils et chez M. Adrien Vincent.

* * *

Mme Philibert Vinet est partie à Saint-Boniface en promenade chez sa mère, Mme Vandolle.

* * *

Dons faits à l'église pendant l'année 1914: Mme Vandolle, de Saint-Boniface: 4 pots à bouquets en cristal; Mme Joseph Papineau, fils: 8 bouquets avec pots; Mme Philibert Vinet: 2 bouquets; Mlle Cardile Martel: 2 bouquets; M. Sévère Vinet: un claquoir pour donner les signaux à l'église. Ce claquoir, fait en forme de livre, avec une croix en relief sur le couvert, est l'oeuvre du donateur.

La Société des Dames des Autels, fondée à Saint-Georges par le Rév. M. Macaire, pour veiller à l'entretien des autels, a fait don à l'église d'un magnifique assortiment pour crèche de l'Enfant Jésus, comprenant statue de saint Joseph, sainte Vierge, 2 anges adorateurs, boeuf, âne, 6 moutons, une étoile en diamants avec lampe et coton à rocher. Les bergers et les rois mages ne sont pas encore arrivés. En temps de guerre il ne faut pas s'étonner d'un retard!!

Un grand merci à tous ces généreux donateurs et donatrices, qui par leur générosité, contribuent à embellir la maison du Bon Dieu.

* * *

Le R. P. Geelen, o.m.i., de Fort Alexandre, et M. Paul Laurent, étaient de passage au presbytère, la semaine dernière.

* * *

Dimanche dernier nous avons pu admirer dans notre église une magnifique chaire. De forme octogonale, les panneaux sont en papier "Beaver Board", imitation de chêne. Chaque panneau est surmonté d'une corniche, supportée par deux colonnettes argentées. En relief sur le panneau est une croix de Malte, dorée. Cette chaire, d'un travail long et délicat, fait grandement honneur à M. Sévère Vinet, qui en a fait le plan et l'a parfaitement exécuté. Comme on le sait, à Saint-Georges, nous sommes non seulement en faveur du "Fabriqué en Canada", mais encore du "Made in St. Georges."

Depuis quelques jours il y a à Saint-Georges un camp... d'arpenteurs, sur le terrain de la Mission. Ce camp comprend douze hommes, dont trois de la paroisse: MM. Adrien Vincent, Philorum Vincent et Sévère Vinet. Cela met de l'animation dans notre village.

* * *

Mlle Angèle Vincent est partie pour entrer à l'Académie Sainte-Marie, à Winnipeg.

* * *

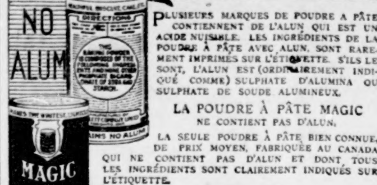
Mme Adrien Vincent et Mlle Rosalica et Clara sont de retour d'une promenade à Transcona.

* * *

Le 6 février a été baptisée Georgina - Agnès-Joséphine - Alphonsine, enfant de M. et Mme Phidime Papineau. Parrain, M. Alphonse Bédard, oncle de l'enfant; marraine, Rév. Soeur Marguerite-Marie, née Georgina Bédard, tante de l'enfant. Mme Albert Hébert représentait la marraine.

* * *

M. Joseph Papineau, fils, est l'heureux père d'une jolie fillette, baptisée le dix de ce mois, sous les noms de Marie-Georgette-Antonette. Les parrain et marraine furent par procuration: M. et Mme Albini Duquette, oncle et tante de l'enfant. M. Ovide Papineau représentait le parrain, et Mme Eusèbe Martel représentait la marraine.



LE PAS

Guy le Bobinec, un acheteur de fourrures bien connu au Pas, est parti rejoindre son régiment en France, comme réserviste.

* * *

Mgr Charlebois, qui prenait le train vendredi dernier pour la mission de Barrows, revenait mardi.

* * *

Le Département des Postes demande des soumissions pour service postal entre Le Pas et le lac aux Castors (Beaver Lake), via Cumberland House; une fois par semaine en été et deux fois en hiver. Les soumissions devraient être adressées à l'Inspecteur des Postes à Saskatoon, Sask. C'est l'intention du département d'inaugurer le service durant le mois prochain.

* * *

Parmi les passagers allant à Winnipeg, lundi dernier, se trouvaient MM. Louis Bacon, J.-B. Bacon et Jos. Smith.

* * *

Les services de la Police Montée ont été retenue pour une autre période de cinq ans pour le nord du Manitoba.

* * *

Naissance.—A M. et Mme B. Fréchette, un garçon né dimanche.

* * *

La température continue à être très douce; il y a une forte différence avec l'hiver dernier. Dans la semaine du 4 au 10 février 1914, le thermomètre enregistrait un minimum de 39.7 en-dessous de zéro. Cette année à la même date le thermomètre enregistrait un minimum de 2.5 en-dessous de zéro.

* * *

Parmi les voyageurs qui prenaient le train vendredi dernier, se trouvaient: Soeur Saint-Léon, allant à Saint-Hyacinthe, Québec; Mlle Annette Tourigny, allant au couvent de Victoriaville, Québec; Mlles Aimée et Yvonne Larose, allant à Saint-Boniface passer quelques semaines de vacances chez leurs grands parents.

Le Pas regrettera le départ de Soeur Saint-Léon pour bien des raisons. Le choeur de chant perd en elle sa plus belle voix, une voix de soprano très riche comme il s'en rencontre rarement. Elle était l'âme du choeur de chant, se donnant une peine infinie pour exercer les chantres. Pour le choeur de chant elle était une de celles qui ne se remplacent jamais. Elle a été la première institutrice de notre école catholique, à laquelle elle s'est dévouée toute entière, trop peut-être, puisque c'est une des principales raisons pour lesquelles elle est tombée gravement malade et qui aujourd'hui l'ont obligée à nous quitter. Mais Soeur Saint-Léon peut être fière; son enseignement a été hautement apprécié par l'Inspecteur des écoles du Manitoba qui fut très étonné de voir que les enfants de l'école catholique, composée principalement d'enfants de langue française, fussent capables de parler l'anglais aussi bien qu'on le parle dans les autres écoles publiques de la ville. Ce résultat obtenu est dû au dévouement sans borne de Soeur Saint-Léon. Les enfants de l'école catholique ainsi que le choeur de chant lui ont offert chacun une bourse en reconnaissance de ce qu'elle avait fait pour eux.

* * *

Le sous-agent des terres du Dominion, au Pas, annonce que les terrains de Clear Water Lake et du lac Cormorant seront ouverts pour homesteads le et après le 10 de mars. Une bande de terre d'une largeur d'un demimille de long du H. B. R. est réservée par le gouvernement. Les terrains sont situés dans les townships 57, rang 24 ouest, du principal méridien et township 57 rang 26, moins les sections 27, 28, 33 et 34, et un des quarts de la section 20. Tous ces terrains sont reconnus bons pour l'agriculture et l'élevage et ne sont pas très éloignés de la ville.

BEDFORD

Nous avons la visite de M. l'abbé Rivard, curé de Woodridge. Il est l'hôte de M. H. Simard, de notre village, à l'occasion d'une soirée de paniers qui a eu lieu jeudi soir chez M. Patrice Larivière.

Beaucoup de jeunes gens sont venus des places environnantes pour participer à cette soirée. On s'est fort amusé et la soirée se termina par de joyeuses chansons du terroir. M. le curé prononça un joli discours et se déclara enchanté de voir que les gens ont fait preuve de tant de générosité. Il retourne à sa paroisse de Woodridge fort satisfait de sa visite.

Petit Panier.

A Pâques, la noce de Simon... avec la jolie Bebeth... Grand succès.

RAINY RIVER

La retraite bilingue annuelle prêchée par le R. P. Nolin, o.m.i., pour la paroisse de Notre-Dame du Bon Conseil, s'est terminée dimanche soir au milieu d'une des plus nombreuses assistances que nous ayons encore vues à notre église.

Elle commença le 14 février et dura donc toute une semaine. A tous les offices, à ceux du matin comme à ceux du soir, il y eut forte assistance. Le prédicateur fut très éloquent dans les deux langues. On ne saurait nier que le chant et la musique ont contribué au succès de la mission. Rien ne saurait mieux prouver le succès de la mission que de dire que tous les paroissiens ont satisfait au devoir pascal dans le courant de la semaine et qu'une communion générale a eu lieu dimanche, à la clôture de la retraite.

Notre digne et dévoué curé est enchanté de la piété de ses paroissiens, de l'assiduité dont ils ont fait preuve tout le temps de la retraite. Il a remercié le missionnaire de son zèle et de son dévouement et félicité tous ses paroissiens de la belle manière qu'ils suivirent les exercices religieux et écoutèrent les sermons.



SOMERSET

Nécrologe

A la mémoire de notre regretté ami et bienfaiteur M. J.-A Décosse, décédé à Somerset, le 25 février 1914.

O père, ô bienfaiteur pourquoi?
si jeune encore
Te dérober ainsi à nos yeux,
Pourquoi déjà? au premier déclin
de l'aurore
Hélas! nous dire les longs adieux.

Pour nous charmer, ô tendre
père, ô bienfaiteur
Dieu dans sa bonté, t'avait tout
donné
Esprit, sagesse et belle humeur
Tout en un mot pour être aimé.

Sa vie de vertu était embaumée,
Travailler, prier et aimer faisait
son bonheur,
Et pour Dieu il a tout sacrifié
Jusqu'aux plus chères attaches
du coeur.

Vous qui aimiez cette belle âme
Parents, amis. Oh! séchez vos
pleurs.
Déjà enivrée des célestes flammes
Elle jouit dans les hautes splendeurs.

A sa bien aimée et très honorée famille

Un ami.

FISHER BRANCH

On nous annonce pour le 24 courant une lutte à bras le corps entre Walter Hammerson et O. Olson, Gondar. Les deux hommes sont du même poids et ils ont à peu près la même science. Il y aura danse avant et après la lutte, et l'organisateur a engagé d'excellents musiciens pour l'occasion.

* * *

MM. Secours et Frères sont à se bâtir une boutique pour manufacturer les portes et les châssis. Ils ont déjà plusieurs commandes de prises et tout indique qu'ils vont recevoir un bon encouragement.

* * *

Malgré les temps durs, les magasins semblent faire de bonnes affaires, car depuis le jour de l'An il s'est déchargé ici 8 chars de farine.

* * *

Le moulin à scie de M. A.-J. Gamache est en pleine opération et ils ont presque fini de charroyer les billots.

* * *

Les jours gras vont être tranquilles par ici.

* * *

Une "whist drive" a été organisée par Mlle M.-C. Couture, institutrice de Fisher Branch. Cette soirée aura lieu à l'hôtel et le profit en sera envoyé au Fonds Patriotique.

* * *

Mlle J. Bremault est revenue de Sainte-Agathe, où elle était allée passer ses vacances. Elle continue à enseigner l'école De Laval.

* * *

Le Rév. M. Chamberland a presque terminé sa visite paroissiale et il nous a annoncé en chaire que le résultat était très satisfaisant.

* * *

Un assez grave incendie s'est déclaré au moulin de M. Gamache. La bâtisse qui servait de dortoir aux ouvriers a pris feu pendant que ceux-ci étaient à l'ouvrage et le linge qui leur appartenait est presque tout brûlé, les dommages se montant à $3.38. Nos plus sincères sympathies aux éprouvés.

* * *

M. A.-E. Millier, marchand et agent de machineries, a pris le contrat pour représenter la compagnie Cockshutt Plow pour le district d'Hodgson.

Il s'est aussi acheté un magnifique cheval avec attelage et voiture. C'est à vous, jeunes filles, de vous pousser, car il y a plusieurs tours de voiture qui vous reviennent.

Noirot.

L'Allumeur de Réverbères

Par Melle Cumming

Roman de La Liberté — No 15

Lorsque lady Pace rentra, elle tenait à la main un verre d'eau mêlée de poivre. Elle le présenta à Gertrude, l'assurant que cela l'empêcherait d'avoir un refroidissement. Gertrude refusa le breuvage et eut toutes les peines du monde à ne pas rire. La vieille dame se mit à causer en des termes tels que Gertrude ne savait à quoi s'en tenir. Tantôt elle s'imaginait être avec une folle, tantôt elle ne pouvait s'empêcher d'admirer le grand sens de son hôtesse.

L'impression produite par Gerty sur miss Patty fut des plus favorables. Lorsque Georges vint la reprendre, miss Pace se montra vivement affligée.

Les bonnes nouvelles que Gertrude avait reçues de Willie et l'aventure amusante qui lui était arrivée l'avaient rendue gaie et joyeuse. Elle entra dans sa chambre pour changer de coiffure et de robe, avant de voir Emily.

A la porte de sa chambre, elle rencontra Bridget, une des domestiques de la maison qui lui apprit que sa chambre avait été soumise à une grande inspection de propreté de la part de madame Ellis. Alarmée, sans trop savoir pourquoi, Gertrude examina son appartement avec une sorte d'inquiétude qui bientôt se changea en un véritable chagrin. Lorsqu'elle était venue habiter la maison de M. Graham, elle avait emporté un vieux carton. Comme il n'y avait point de cabinet où elle pût le placer, elle le mit dans un coin derrière son lit. De temps à autre, elle en visitait le contenu, et prenait plaisir à remuer les différents objets qui y étaient renfermés. Chacun de ces objets était pour Gerty d'un prix inappréciable, à cause des souvenirs qui y étaient attachés. Là se trouvait la figure de Samuel, premier présent de l'oncle True; là aussi se trouvaient quelques vieilles pipes, la lanterne qui servait à True pour allumer ses réverbères, avec une vieille blouse de travail. Ce carton contenait encore deux ou trois jouets, un livre d'images, présents de Willie, ainsi qu'un petit panier qu'il avait lui-même creusé dans une noix. Hélas! tout cela avait disparu.

Bridget ne comprit d'abord rien aux questions qui lui étaient adressées. Gertrude finit enfin par avoir quelques éclaircissements: la statuette, les pipes et la lanterne avaient été brisées en mille pièces; la blouse avait été brûlée; quant aux autres objets, elle croyait se rappeler qu'ils avaient été jetés dans le feu. Gertrude ne crut pas devoir en demander davantage, elle alla se jeter sur son lit, où elle s'abandonna à tout son désespoir.

—Ainsi, s'écriait-elle avec douleur, mistress Ellis n'a favorisé mon désir de sortir que pour pouvoir pénétrer dans ma chambre.

Bientôt elle courut vers la porte. Mais, au moment où elle allait sortir, une nouvelle pensée la retint. Elle se mit à genoux et appuya son front dans ses deux mains. A deux ou trois reprises différentes, elle parut décidée à aller à la rencontre de son adversaire. Mais à chaque fois aussi une pensée traversa son coeur et la retint comme clouée à sa place. Au bout de quelque temps Gertrude, plus calme, se leva et vint s'asseoir près de la fenêtre ouverte. Ses regards errèrent sur la campagne. La pluie avait cessé. Le paysage rafraîchi paraissait plus brillant que jamais sous les rayons du soleil. A la vue de cette nature si calme, un nouveau sentiment envahit le coeur de Gertrude. Le flot de sa colère était apaisé. Le son d'une cloche se fit entendre, c'était l'heure du thé; elle sécha ses larmes, rangea ses cheveux, et descendit à la salle à manger. Mistress Ellis y était seule. Celle-ci n'ignorait pas qu'elle avait été désagréable à la jeune fille; aussi, quand elle vit qu'elle ne donnait aucun signe de mauvaise humeur, elle se sentit vivement mortifiée.

Le lendemain, mistress Prime, la cuisinière, remit à miss Emily le petit panier taillé dans une noix en disant:—Je voudrais bien savoir où est miss Gertrude, car j'ai trouvé son petit panier dans le fourneau.

—Qu'est-ce donc que ce panier? demanda Emily.

La cuisinière lui rendit un compte exact de ce qui s'était passé.

En écoutant ce récit, miss Emily se souvint qu'elle avait cru la veille entendre des pleurs dans la chambre de Gertrude.

—Allez, mistress Prime, dit-elle, porter ce panier à Gertrude, mais, ne dites point que vous m'avez vue.

Pendant plusieurs jours, Emily s'attendit à recevoir les plaintes de Gertrude, mais celle-ci sut concentrer sa douleur. Telle fut la première circonstance dans laquelle Gertrude parvint à se maîtriser elle-même.

De temps à autre, elle allait rendre visite à son amie miss Patty Pace, qui lui faisait toujours un accueil plein de bienveillance. Miss Patty avait la passion des fleurs en papier, et Gertrude lui apportait souvent des modèles. Mais il eût été impossible de trouver quelque ressemblance entre les modèles et la copie. Néanmoins miss Patty se flattait que ses nombreux amis seraient enchantés de les recevoir en cadeau.

Miss Patty pouvait passer pour avoir un grand nombre d'amis; et à en juger par la quantité de gens qu'elle désignait comme tels, elle eut été intimement liée avec la moitié de tout Boston. Dans sa jeunesse, elle avait fait le commerce de la tapisserie et elle avait eu pour clients les meilleures familles du pays, aussi on peut juger combien elle connaissait tout le monde, elle qui avait la réputation d'avoir comme Argus des yeux tout autour de la tête.

Malgré cette grande habileté, on lui rendait la justice de déclarer qu'elle n'avait jamais porté le trouble dans aucune famille. Quoiqu'elle eût certaines manies, miss Pace n'en était pas moins une femme consciencieuse devant laquelle s'ouvraient une foule de bonnes maisons.

En dépit de ce grand nombre de connaissances, miss Patty vivait seule. C'était pour elle un profond sujet de chagrin, sur lequel elle revenait souvent. La mode était aussi un sujet sur lequel la vieille dame s'arrêtait avec une prédilection marquée. Mais la prétention de passer pour une élégante ne paraissait pas plus justifiée à Gertrude que celle de paraître toujours jeune.

Emily, qui connaissait miss Pace de longue date pour avoir usé de ses services en maintes occasions, ne s'opposait point à ce que Gertrude allât lui rendre visite quelquefois. Il lui arrivait même de l'accompagner: car miss Emily n'était point ennemie de la distraction, et les manières excentriques de miss Patty l'amusaient presque autant que Gertrude. Les visites de miss Emily étaient rendues avec tant d'empressement, qu'il était évident que miss Patty trouvait plus à son gré d'aller chez miss Graham que de la recevoir chez elle. Emily, qui crut remarquer cette intention, invita la vieille dame une fois pour toutes à venir chez elle aussi souvent qu'elle le voudrait, permission dont celle-ci ne tarda pas à user très-largement.

XVIII—*La garde-malade*

L'habitation de M. Graham, située, comme nous l'avons dit, à quelques milles de Boston, n'avait rien de bien remarquable.

A l'exception des heures qu'il donnait aux soins de son jardin, M. Graham passait le reste du temps à Boston. Quant à Emily, elle vivait à la campagne plus retirée encore qu'à la ville, ne recevant qu'à de rares intervalles les visites de quelques voisins ou de quelques intimes, qui, comme Arnold le pasteur, venaient parfois le soir s'informer de sa santé et prendre l'air de la campagne.

L'été s'avançait sans que rien eût troublé la paix de la famille Graham. Gertrude continuait à se trouver d'autant plus heureuse dans la société de miss Emily, qu'elle s'apercevait que chaque jour elle devenait plus utile à son excellente amie, et qu'elle trouvait en effet moyen de lui prouver sa reconnaissance par les soins les plus affectueux.

Sur ces entrefaites, miss Emily fut atteinte de la fièvre. Gertrude, à cette nouvelle, se présenta chez elle pour la voir et lui rendre les soins que réclamait son état; mais elle fut brutalement repoussée par mistress Ellis, qui, voyant que la pauvre enfant insistait pour entrer, lui déclara que la fièvre était contagieuse, et que d'ailleurs miss Emily n'avait pas besoin d'elle, ajoutant que quand sa maîtresse était indisposée elle était elle-même la seule personne que la malade pût souffrir auprès d'elle.

Pendant trois ou quatre jours Gertrude erra comme une âme en peine autour de la maison; mais un matin, c'était le cinquième jour après son bannissement de la chambre de la malade, elle aperçut mistress Prime qui se rendait chez Emily, à laquelle elle portait de la tisane. Elle s'approcha d'elle et lui remit quelques boutons de rose qu'elle venait de cueillir, en la priant de les offrir à miss Emily et de lui demander en même temps s'il n'y avait pas possibilité de lui rendre visite.

La jeune fille resta près de la cuisine à attendre le retour de mistress Prime, espérant toujours qu'on lui rapporterait la permission demandée. Mais à son grand dépit elle vit revenir la cuisiniè-

fendu et défendons notre indépendance, ayons les égards que commande l'intérêt général. Plusieurs d'entre elles protestent qu'elles veulent, aujourd'hui dans la mesure où elles le pourront, atténuer nos épreuves et aider à la reprise, parmi nous, d'un minimum de vie publique régulière. Respectons les règlements qu'elles nous imposent, aussi long temps qu'ils ne portent atteinte ni à la liberté de nos consciences chrétiennes, ni à notre dignité patriotique. Ne faisons pas consister le courage dans la bravade, ni la bravoure dans l'agitation.

Au clergé.

Vous, en particulier, mes bien chers Confrères dans le sacerdoce, soyez à la fois et les meilleurs gardiens de notre patriotisme, et les soutiens de l'ordre public.

Sur les champs de bataille, vous avez été magnifiques. Le Roi et l'armée admirent l'intrépidité de nos aumôniers militaires en face de la mort, la charité de nos ambulanciers et de nos brancardiers. Vos évêques sont fiers de vous.

Vous avez beaucoup souffert. Vous avez été durement calomniés. Soyez patients. L'histoire vous vengera. Dès aujourd'hui, j'y apporte mon témoignage. Partout où je l'ai pu, j'ai interrogé les populations, le clergé, notamment un nombre déjà considérable de prêtres qui avaient été déportés dans les prisons d'Allemagne et qu'un sentiment humanitaire, auquel je me plais à rendre hommage, a remis en liberté. Or, j'affirme sur l'honneur et je suis prêt à déclarer sous la foi du serment, que je n'ai pas jusqu'à présent, rencontré un seul ecclésiastique, séculier ou régulier, qui ait excité la population civile à se servir d'armes contre l'ennemi. Tous, au contraire, ont obéi fidèlement aux instructions épiscopales qu'ils avaient reçues, dès les premiers jour d'août, et qui leur prescrivaient d'user de leur influence morale auprès de nos populations, pour les porter au calme et au respect des règlements militaires.

Persévérez dans ce ministère de paix qui est pour vous la forme la plus saine du patriotisme.

Acceptez de grand coeur les privations que vous avez à subir.

Simplifiez encore, si vous le pouvez, votre vie. L'un des vôtres, réduit par le pillage, à un état voisin de la misère, me disait, ces derniers jours: Je vis maintenant comme je voudrais avoir vécu toujours.

Multipliez les efforts de votre charité, corporelle et spirituelle. A l'exemple du grand apôtre, "laissez-vous assiéger chaque jour par les soucis que vous donne votre église; que personne ne dépérisse, sans que vous dépérissiez: que personne ne tombe, sans que vous vous sentiez vous-même tout en feu" (21).

Faites-vous les champions des vertus que vous commandent à la fois l'honneur civique et l'évangile. "Que tout ce qui est vrai, ce qui est aimable, tout ce qui est qui est aimable, tout ce qui est digne d'éloge, vertueux et méritoire, fasse l'objet de votre application." Puisse la dignité de notre vie nous autoriser à faire nôtre, mes biens chers Confrères cette fière conclusion de saint Paul: "Ce que je vous ai enseigné, ce que vous avez entendu de moi, ce dont vous avez été les témoins dans ma vie, pratiquez-le: et le Dieu de paix sera avec vous" "*Quae et didicistis, et accepistis, et audistis, et vidistis in me, hoc agite: et Deus pacis erit vobiscum*" (22).

Conclusion.

Continuons donc, mes bien chers Frères, à prier, à faire pénitence, à assister à la sainte Messe et à communier pour la cause sainte de notre chère patrie.

Le dimanche 3 janvier, en particulier, sera un jour de prière universelle pour la Belgique et pour nos alliés.

Une communion générale et un salut solennel seront organisés en ce jour pour le succès de nos armes.

Le samedi de chaque semaine, je recommande, à nouveau, à MM. les Curés de célébrer un service funèbre pour le repos de l'âme de nos soldats.

Les ressources pécuniaires sont, je le sais, rares chez tous. Néanmoins, si vous avez peu, donnez du peu que vous avez, afin d'alléger la misère de ceux de vos compatriotes qui se trouvent sans abri, sans charbon, sans pain à suffisance. J'ai chargé MM. les Curés de former à cet effet, dans chaque paroisse, un Comité de secours. Secondez-le et faites-moi charitablement parvenir les aumônes que vous pouvez soustraire à votre superflu, sinon à votre nécessaire, afin que je les distribue d'après les besoins qui me sont révélés.

Nos malheurs ont ému les autres nations. L'Angleterre, l'Irlande et l'Ecosse; la France, la Hollande, les Etats-Unis, le Canada rivalisent de générosité pour soulager notre détresse. Ce spectacle est à la fois lugubre et grandiose. Ici encore se révèle la Sagesse Providentielle qui tire le bien du mal. En votre nom et au mien, mes Frères, j'offre aux Gouvernements et aux nations qui se tournent si noblement vers nos malheurs, le témoignage ému de notre admiration et de notre reconnaissance.

Avec une bonté touchante, notre Saint Père le Pape Benoit XV a été le premier à pencher son coeur paternel vers nous.

Lorsque, quelques instants après son élection, il daigna m'accueillir dans ses bras, j'eus la confiance de Lui demander, que sa toute première bénédiction pontificale fût pour la Belgique, alors déjà si durement éprouvée, par la guerre. Il répondit avec empressement à mon désir que je savais être aussi le vôtre.

Aujourd'hui, avec une délicatesse exquise, Il prend l'initiative de renoncer à votre obole annuelle pour le Denier de Saint-Pierre. Dans un document, daté du beau jour de la fête de la Vierge Immaculée, Il daigne nous dire, combien vivement Il prend part à nos peines; Il prie pour nous, appelle sur la nation Belge la protection d'en haut, et nous invite à saluer dans la venue prochaine du Prince de la Paix l'aurore de jours meilleurs. Voici le texte de ce précieux document:

A notre Cher Fils Désiré Mercier, Cardinal Prêtre de la Sainte Eglise Romaine, du titre de Saint Pierre-ès-Liens, Archevêque de Malines, à Malines.

Notre Cher Fils,

Salut et Bénédiction Apostolique.

La sollicitude paternelle que nous portons à tous les fidèles que la divine Providence a confiés à nos soins, nous fait partager leurs malheurs plus encore que leurs joies.

Pouvions-nous donc ne point éprouver une très vive douleur, en considérant la nation Belge, que nous aimons tant, réduite par une guerre, on ne peut plus cruelle et désastreuse, à une situation vraiment lamentable?

Nous voyons, en effet, le Roi des Belges et son auguste famille, les membres du Gouvernement, les personnages considérables de la nation, les Evêques, les prêtres, le peuple entier, endurer des maux qui remplissent de pitié tout coeur bien-né, et que notre âme, toute ardente d'amour paternel, est la première à ressentir. Aussi sous le poids de cette tristesse et de ce deuil, appelons-nous de tous nos voeux la fin de tant de malheurs, Puisse le Dieu de miséricorde hâter ce moment! Entre temps, nous nous efforçons, autant qu'il est en nous, d'adoucir d'aussi cuisantes douleurs. A ce titre, la démarche de Notre Cher Fils le Cardinal de Hartmann, archevêque de Cologne, à l'effet d'obtenir que les prisonniers prêtres Français ou Belges, détenus en Allemagne, fussent traités comme officiers, nous fut très agréable, et nous voulûmes lui en témoigner publiquement notre gratitude.

Quant à la Belgique, on nous a rapporté récemment que les fidèles de cette nation si éprouvée ne laissaient pas, dans leur piété, de tourner vers Nous leurs regards et leurs pensées; sous le coup eux-même de tant de calamités, ils se proposent encore de recueillir, cette année, comme les années précédentes, le denier de Saint Pierre, pour subvenir aux nécessités du Saint Siège Apostolique. Ce témoignage vraiment incomparable de piété et d'attachement nous remplit d'admiration; nous l'agréons avec toute la bienveillance qu'il mérite et d'un coeur reconnaissant; mais, en égard à la situation si pénible dans laquelle nos Chers Fils se trouvent, Nous ne pouvons absolument pas nous résoudre à encourager la réalisation de ce projet, si noble soit-il. Si l'on venait à recueillir quelque argent, notre volonté est qu'il soit destiné à secourir le peuple belge, aussi illustre par sa noblesse et par sa pitié, qu'il est en ce moment digne de compassion.

Au milieu des difficultés et des angoisses de l'heure présente, Nous invitons ces fils qui nous sont chers à se souvenir que "le bras de Dieu n'est pas raccourci, qu'il peut toujours nous sauver, et que son oreille n'est pas sourde, mais peut toujours entendre notre prière".

Et que cet espoir du secours divin grandisse encore à l'approche des Fêtes de Noël, dont le mystère célèbre la naissance de Notre Seigneur et nous rappelle cette paix que Dieu a annoncée aux hommes par ses anges.

Puissent aussi les âmes tristes et affligées trouver réconfort et consolation dans l'assurance de la tendresse paternelle qui inspire notre prière; oui, que Dieu ait pitié de la nation Belge, qu'Il la comble de l'abondance de ses biens.

Comme gage de ces voeux, nous accordons de grand coeur à tous et à chacun, et tout d'abord à vous Notre Cher Fils, la Bénédiction Apostolique.

Donné à Rome, près de Saint Pierre, en la fête de la Conception Immaculée de Notre-Dame, l'année MCMXIV, de notre Pontificat la première.

Benoît XV, Pape...

Un dernier mot, mes bien chers Frères.

Au début de cette crise, je vous disais, qu'au jour de la libération de notre territoire, nous saurions donner au Sacré-Coeur et à la très Sainte Vierge un témoignage public de notre reconnaissance. Depuis cette date, j'ai pu consulter mes collègues de l'épiscopat et, d'accord avec eux, je vous demande de faire, dès que nous le pourrons, un nouvel effort pour hâter la construction de la Basilique nationale, que la Belgique a promis de dédier au Sacré-Coeur. Aussitôt que le soleil de la paix luira sur notre pays, nous relèverons nos ruines, nous rendrons leur abri à ceux qui n'en ont plus, nous rebâtirons nos églises, nous réédifierons nos bibliothèques, et nous espérons bien mettre le couronnement à cette oeuvre de reconstruction, en élevant, sur les hauteurs de la capitale de la Belgique, libre et catholique, la Basilique nationale du Sacré-Coeur. Puis, chaque année, nous nous ferons un devoir de célébrer avec solennité, le vendredi après l'octave de la Fête-Dieu, la fête du Sacré-Coeur.

Enfin, dans chaque région du diocèse, le clergé organisera, annuellement, un pèlerinage d'actions de grâces à l'un des sanctuaires privilégiés de la Sainte Vierge, afin d'honorer spécialement la Protectrice de notre indépendance nationale et la Médiatrice universelle de la société chrétienne.

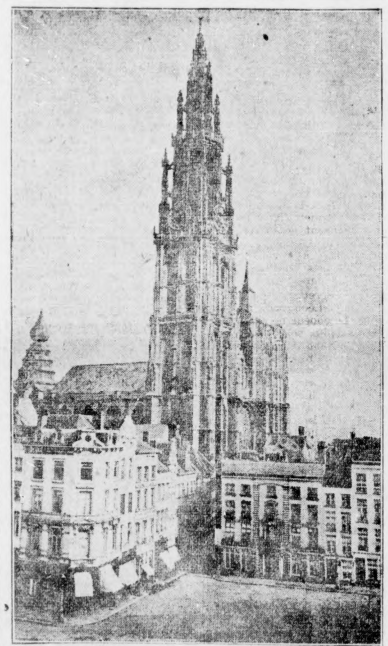
La présente Lettre sera lue en plusieurs fois, le premier jour de l'an et les dimanches qui suivront le jour où elle vous sera parvenue.

Agréez, mes bien chers Frères, les voeux que je forme pour vous et pour le bonheur de vos familles et recevez, je vous prie, ma paternelle bénédiction.

† *D. J. Card. MERCIER,*

Archev. de Malines.

(1) Ps. XXI, 1.
(2) Matth. X, 24.
(3) Ps. XLII, 5.
(4) Dixit autem illi uxor sua: adhuc tu permanes in simplicitate tua! Benedic Deo et morere. Job II, 9.
(5) Job II, 10; I, 21.
(6) XLI, 8-10.
(7) Leurs confrères en religion ou dans le sacerdoce seront soucieux de connaître leurs noms: les voici: Dupierreux, de la Compagnie de Jésus; les Frères Sébastien et Allard, de la Congrégation des Joséphites; le Frère Candide, de la Congrégation des Frères de la Miséricorde; le Père Maximin, Capucin, et le P. Vincent, Conventuel; Lombaerts, curé à Boven-Loo; Goris, curé à Autgaerden; l'abbé Carette, professeur au Collège Episcopal de Louvain; De Clerck, curé à Bueken; Dergent, curé à Gelrode; Wouters Jean, curé au Pont-Brûlé. Diverses circonstances nous induisent à penser que le curé de Hérent, Van Bladel, vénérable vieillard de 71 ans, a aussi été tué; cependant, jusqu'à cette heure, son cadavre n'a pas été retrouvé.
(8) Je disais qu'il y a eu treize ecclésiastiques fusillés dans le diocèse de Malines. Il y en a à ma connaissance actuelle, plus de trente dans les diocèses de Namur, de Tournai et de Liège: Schlögel, curé d'Hastière; Gille curé de Couvin; Pieret, vicaire à Etaile; Alexandre, curé à Mussy-la-Ville; Maréchal, séminariste de Maissin; le R. P. Gillet, bénédictin de Maredsus; le R. P. Nicolas, Prémontré de l'abbaye de Leffe; deux frères de la même abbaye; un Frère de la Congrégation des Oblats; Poskin, curé de Surice; Hotlet, curé des Alloux; Georges, curé de Tintigny; Blondel, curé de Latour; Zenden, curé retraité à Latour; l'abbé Jacques: Druet, curé d'Acoz; Pollart, curé de Roselies; Lebeye, curé de Blegny-Trembleur; Thielem, curé de Hacourt; Janssen, curé d'Heurre-le-Romain; Chabot, curé de Forêt; Dossogne, curé de Hockay; Reusonnet, vicaire d'Olme; Bilande, aumônier des sourds-muets, à Bouge; l'abbé Docq, etc.
(9) Ps. XXIII, 1.
(10) Isaïe XLV, 4 et suiv.
(11) Deut. Matth., IV, 10.
(12) Tobie XIII, 6.
(13) Luc. XII, 48.
(14) I Cor. XI, 1.
(15) Deuter. Canticum Moysis XXXII, 15 et seq.
(16) S. Aug. Ep. ad Bonifacium, 189, 6.
(17) Sum Theol., 2, 2, q. 40, art. 1.
(18) Joan. XV, 13.
(19) Jac. 1, 12 et seq.
(20) Hebr. XII, 4.
(21) II Cor. IX, 29.
(22) Philipp. IV, 8-9.



Quand les Allemands marchèrent contre Anvers, les Belges craignirent beaucoup pour la magnifique cathédrale Notre-Dame. C'est l'un des plus beaux monuments de cette ville. Cette cathédrale a échappé aux bombes jetées dans son voisinage par des Zeppelins.

LE COUT DE LA GUERRE

Il sera pour les alliés de 50 milliards de francs pour l'année courante

Londres, 18 février. — En expliquant à la chambre des communes le récent arrangement qui a résulté de la conférence qu'ont eue à Paris les ministres des finances de l'Angleterre, de la Russie et de la France, M. Lloyd Georges déclara que la guerre entraînerait pour les alliés une dépense de 50 milliards de francs, pendant l'année 1915, et que les dépenses de l'Angleterre seraient supérieures à celles de chacun de ses deux alliés.

M. Lloyd dit aussi que la guerre présente était la plus coûteuse en matériel, hommes et argent, qui ait jamais eu lieu. L'Angleterre, grâce aux énormes capitaux qu'elle a placés à l'étranger, est en état de subvenir aux dépenses de la guerre pendant cinq ans. La France peut le faire pendant trois ans au moins; mais la Russie, quoique prodigieusement riche en ressources naturelles, se trouve dans une situation toute différente.

Le chancelier de l'Echiquier a déclaré qu'à la conférence de Paris, les ministres des finances avaient décidé de ne pas émettre d'emprunt combiné. Il ajouta que la Russie avait augmenté sa productivité de 30 à 40 p.c. en supprimant la vente du vodka, mais qu'elle s'était heurtée à des difficultés financières pour acquitter ses achats à l'étranger, et que les mêmes difficultés s'étaient présentées en France.

"Je ne suis pas certain, continue M. Lloyd, que nous nous rendions un compte exact de ce que supporte ce vaillant peuple. La France a une grande proportion de ses hommes en campagne, et l'ennemi occupe la plus riche partie de son territoire. Néanmoins, la confiance de la nation française, frappe tous ceux qui visitent Paris. On y voit un courage calme et sincère qu'on croyait incompatible avec le tempérament de la race celtique, et on y entend chacun vous donner l'asurance que l'armée allemande a autant de chances d'écraser la France que d'envahir la planète Mars."

Le chancelier a ensuite expliqué que chaque allié doit mettre ses ressources particulières au profit de la cause commune. On ne peut pas faire la guerre sous le principe de la responsabilité limitée. La conférence repoussa l'idée d'un emprunt combiné dont l'émission aurait effrayé, toutes les bourses, et décida que chaque nation se procurerait l'argent, dont elle aurait besoin, sur son propre territoire. Mais, si l'un des alliés avait besoin d'aide pour ses achats à l'étranger, celui qui en aurait les moyens viendrait à son aide de tout son pouvoir. Le seul emprunt combiné qui sera émis aura pour but de couvrir les avances faites ou à faire aux plus petites des puissances alliées.

En ce qui concerne les achats de la Russie, le chancelier a dit qu'on avait décidé que les premiers 1,250,000,000 de francs, qui seraient nécessaires, seraient fournis en parts égales par les marchés de Paris et de Londres.

* * *

Londres, 15 février. — Après avoir fait allusion au fait que l'Angleterre avait actuellement une réserve d'or plus considérable qu'à aucune époque de son histoire, M. Lloyd ajouta que la France et la Russie avaient aussi accumulé de grandes réserves auxquelles elles n'avaient pour ainsi dire pas encore touché. Les alliés ont conclu des arrangements qui suppriment la concurrence, en ce qui concerne les achats faits à l'étranger, en augmentent l'efficacité et en diminuent les délais de livraison.

Pour conclure, le chancelier dit que la conférence des ministres des finances à Paris avait remporté un succès complet et que de semblables conférences auraient lieu à l'avenir dans le but d'organiser la coopération des alliés dans d'autres entreprises.

SUR LES RIVES DU RHIN

Les Allemands y font de formidables préparatifs de défense

Paris, 17.—Des réfugiés qui ont été chassés d'Alsace-Lorraine déclarent que les Allemands font des préparatifs extraordinaires, en prévision d'un mouvement offensif français dans cette région.

La femme d'un contre-maître d'une importante usine de machines de Graffenstaben, village au sud de Strasbourg, sur le territoire duquel se trouve le fort Von der Tann, dit que plus d'un million d'hommes sont assemblés sur les rives du Rhin et y préparent des retranchements formidables. Chaque village, dit-on, est mis en état de soutenir un siège.

Tous les habitants, sur lesquels on a des doutes au sujet de leurs sympathies envers l'Allemagne, sont expulsés de la région, et toutes les personnes qui ont l'air de chercher à se rendre compte de ce qui se passe sont arrêtées et envoyées dans l'Allemagne centrale.

LES CHEMINS DE FER RUSSES

Pétrograde, 20.—Les Russes construisent plusieurs lignes de chemin de fer partant de Varsovie pour aboutir à certains points de la frontière autrichienne en Galicie orientale et occidentale; on pense qu'elles seront terminées dans quelques semaines. Elles ont pour but de permettre à l'armée russe de se déplacer rapidement, ce qui est nécessaire pour répondre aux changements de positions que les armées allemandes et autrichiennes effectuent avec tant de succès.

Les ouvriers travaillent nuit et jour avec activité et la première ligne qui passe près de la San sera, pense-t-on, ouverte à la fin de février.



Toute personne se trouvant seul chef de famille ou tout indivdu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter à l'agence ou la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence mais non à une sous-agence, à certaines conditions.

DEVOIR—Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres moyennant certaines conditions. Une maison habitable est requise hormis qu'on réside dans les environs.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien aura la préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix, $3.00 l'acre.

DEVOIR—Devra résider six mois chaque année au cours de trois ans à partir de l'obtention de la patente; cultiver cinquante acres en plus. Une tenue aussitôt qu'une patente de homestead de préemption peut être obtenue, à certaines conditions.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon en ne pouvant obtenir sa préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix, $3.00 l'acre.

DEVOIR—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver cinquante acres et bâtir une maison valant $300. Le terrain propre à la culture peut être diminué par de la mauvaise et rocheuse terre. L'élevage du bétail peut moyennant certaines conditions être substitué à la culture.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N. B.—La publication non-autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

LE DEBUT DE LA GUERRE DES PIRATES

Les Allemands coulent des vapeurs anglais et français.

Paris, 17.—Le ministère de la marine a publié le communiqué officiel suivant, sur la perte du vapeur français "Ville-de-Lille", coulé par le sous-marin "U-16", au large du phare de Barfleur, un peu à l'est de Cherbourg:

"Le vapeur français "Ville-de-Lille", appartenant à la compagnie de navigation des bateaux à vapeur du Nord, faisant la traversée de Cherbourg à Dunkerque, aperçut le sous-marin allemand "U-16" près du phare de Barfleur hier à une heure et demie.

"La "Ville-de-Lille" essaya de s'échapper mais fut rattrapée par le sous-marin dont quelques hommes montèrent à bord du vapeur et donnèrent à l'équipage dix minutes pour s'embarquer dans les chaloupes de sauvetage. "La "Ville-de-Lille" fut alors coulée au moyen de bombes déposées dans les soutes.

"Le "U-16" se dirigeait vers un vapeur norvégien, mais ayant aperçu à l'horizon une division de torpilleurs français venant de Cherbourg, il plongea brusquement."

La "Ville-de-Lille" était un petit vapeur de 997 tonnes.

Paris, 17.—Le charbonnier anglais "Dulwich" qui se rendait de Hull à Rouen, a été torpillé sans avertissement préalable, par un sous-marin allemand mardi soir à six heures, à trente kilomètres au nord-est du cap de la Hague.

Les rapports publiés sur cette affaire disent que le temps était clair mais que la mer était démontée quand le "Dulwich" a sauté.

La torpille a atteint le bateau au-dessous de la ligne de flottaison et une explosion terrible s'est produite aussitôt.

Un second rapport sur cet accident dit que l'équipage n'a quitté le navire qu'après que la torpille eut fait son oeuvre, et quand il s'est aperçu que le navire allait couler en quelques minutes. Le fait, cependant, que tout ou presque tout l'équipage a été sauvé semble confirmer le premier rapport disant que l'équipage avait vu venir le sous-marin et avait quitté le navire avant qu'il ne fût touché.

Fécamp, 17.—Les sept hommes de l'équipage du "Dulwich" qui, en ramant, ont atteint le port de cette ville, sont arrivés la nuit dernière vers onze heures à moitié gelés et épuisés de fatigue.

Ils avaient ramé pendant vingt-huit heures, par une mer épouvantable. Admis à l'hôpital anglais, on espère qu'ils se remettront rapidement.

L'équipage du "Dulwich" vit approcher le sous-marin et se réfugia dans les bateaux de sauvetage.

Des trente et un hommes qui composaient l'équipage du "Dulwich", vingt-deux ont été recueillis par le contre-torpilleur français "Arquebuse" et amenés au Havre. Sept autres ont pu en ramant arriver jusqu'à Fécamp. Le sort des deux autres est inconnu.

Alors qu'ils se dirigeaient vers les côtes de France cherchant un navire qui puisse les secourir, l'équipage du "Dulwich" aperçut le sous-marin monter plusieurs fois à la surface comme s'il les guettait, et disparaître de nouveau.

LA FLOTTE ANGLAISE

Un discours de M. Churchill

Londres, 17 février. — Dans le discours que M. Churchill a prononcé à la chambre des communes, il a dit que l'efficacité était la base principale du programme de l'amirauté, et qu'au moment où la guerre a éclaté les approvisionnements en munitions, hommes et combustible étaient complets. Les navires de la flotte qui étaient en état de service, les navires nouveaux, que l'on construisait alors pour le compte de gouvernements étrangers, et les croiseurs auxiliaires, tous avaient été armés de fond en comble.

"En fait, a dit M. Churchill, l'armée allemande n'était pas mieux préparée à entreprendre une guerre gigantesque que ne l'était la marine anglaise pour la défense nationale. Après six mois de guerre, malgré les nouveaux dangers et les nouvelles difficultés qui se présentent, nous avons tout droit d'être satisfaits du résultat de la besogne que nous avons accomplie en établissant le budget de la marine."

Parlant ensuite de la maîtrise de la mer obtenue par les escadres "silencieuses, vigilantes et qui n'ont pas été provoquées jusqu'à présent", de l'amiral Jellicoe, M. Churchill dit que l'amirauté avait transporté sur mer, tant anglais que belges, français et blessés, un million d'hommes sans qu'un accident vint coûter la vie à un seul d'entre eux. M. Churchill dit encore que le récent combat naval, quoique incomplet, avait été d'une grande importance, en ce qu'il avait fait la lumière sur des questions d'armement, de modèle et d'efficacité de concours, et que le résultat était des plus encourageants. Parlant des qualités de vitesse dont ont fait preuve les croiseurs anglais, M. Churchill dit que de A jusqu'à Z la marine anglaise aussi près de la perfection qu'il est possible de l'être et que le combat prouva qu'il y avait toute raison de croire que dans une lutte d'homme à homme, de bateau à bateau, de canon à canon, la marine anglaise ferait honneur à la patrie.

"Dans ce combat, ajoute M. Churchill, les Allemands ne pensaient qu'à fuir, alors que nous ne pensions qu'à combattre. Leur pensée était sage. S'ils avaient pensé autrement ils auraient été détruits. Aucun faux bruit au sujet de ce combat ne peut changer ce fait brutal. Si jamais les grandes flottent engagent la bataille, nous pouvons espérer que la notre sera supérieure, non seulement en nombre, mais aussi en qualité."

LA PUISSANCE ALLEMANDE

L'armée ne montre aucun signe de désorganisation

Londres, 19 février. — Le "Times" a commencé hier la publication d'une série d'articles écrits par un voyageur neutre, de grande expérience, qui vient de terminer un séjour de plusieurs semaines en Allemagne. Ce qu'il dit vient à l'encontre des récits des journaux hollandais et danois, qui racontent que l'Allemagne commence à ressentir les effets de la guerre.

L'auteur des articles, qui, d'après le "Times" connait à fond l'Allemagne et est doué d'un jugement sain, dit qu'il n'a vu aucun signe important de détresse. Partout existe la détermination inébranlable de continuer la guerre. Le pueple est plein d'espoir et fait des efforts extroardinaires pour économiser sa force de résistance.

Le "Times" dit que l'ensemble des articles en question donne une merveilleuse description de l'organisation mécanique de l'Allemagne, dont tous les rouages fonctionnent bien, et prouve que les alliés doivent pousser leurs préparations avec la plus grande énergie sans spéculer sur la possibilité de l'effondrement de la machine.

UN BEAU RAID D'AVIATEURS ALLIES

Quarante avions et hydravions bombardent les positions allemandes en Belgique

Londres, 17.—Quarante avions et hydravions français et anglais ont survolé Ostende, Middlekerke, Ghistelles et Zeebrugge et ont lancé des bombes avec succès sur les ouvrages militaires de l'ennemi.

Le rapport officiel dit:

"Les opérations aériennes effectuées par nos avions marins au-dessus de Bruges, Ostende et Zeebrugge ont continué cet aprè-midi.

"Quarante avions et hydravions ont attaqué Ostende, Middlekerke, Ghisteles et Zeebrugge. Des bombes ont été lancées sur les batteries lourdes de l'ennemi situées à l'est et à l'ouest d'Ostende, sur les batteries de Middlekerke, sur un convoi sur la route Ostende-Ghistelles, sur la jetée de Zeebrugge, pour agrandir la brèche qui avait été causée au cours d'attaques précédentes, sur les écluses de Zeebrugge, sur des chalands qui se trouvaient au large de Blankenberghe et sur les chalutiers qui se trouvaient en dehors du port de Zeebrugge.

"Huit avions français ont participé au raid en bombardant violemment les hangars du champ d'aviation de Ghistelles, empêchant ainsi les avions allemands de couper la retraite aux hydravions anglais.

"Il est toujours recommandé aux pilotes de n'attaquer que les points ayant une importance militaire et les aviateurs alliés évitent de lancer des bombes sur les maisons d'habitation des villes survolées."

Exténué par l'asthme.—Beaucoup de ceux qui liront ces mots savent quelle perte de santé et de force représentent les souffrances de l'asthme. Mais beaucoup cependant ne savent pas qu'il existe un remède qui fera cesser cette perte. Le remède du docteur Kellogg contre l'asthme est un merveilleux destructeur de ces souffrances. Il a à son crédit des preuves sans nombre. Il est en vente partout.

LE COMMUNIQUE ALLEMAND

Il annonce l'évacuation de Norroy par les troupes du kaiser

Berlin, 19, par T. S. F., via Sayvilleu.—Le rapport officiel suivant a été publié par l'état-major général allemand.

"Sur la route d'Arras à Lille, le combat continue pour la possession d'une petite section de tranchée allemande occupée par l'ennemi le 16 février.

"Le nombre des Français faits prisonniers hier, au nord-est de Reims, s'est augmenté. Les pertes françaises dans cette région ont été très grandes.

"Les attaques françaises ont cessé en Champagne. Au nord de Perthes le combat continue. A l'est de Perthes les Français ont été repoussés, subissant de grosses pertes. L'ennemi n'a que dans peu de cas avancé jusqu'aux tranchées allemandes.

"Le nombre des prisoniers faits par nous hier s'est élevé jusqu'à onze officiers et sept cent quatre-vingt-cinq hommes.

"Les attaques françaises contre les positions allemandes près de Boureuilles et Vauquois, à l'est de la forêt de l'Argonne et à l'est de Verdun, ont complètement échoué.

"La côte 365 et le village de Norroy, au nord de Pont-à-Mousson, pris par les Allemands le 13 février, ont été évacués et les fortifications françaises ont été démolies. L'ennemi n'a fait aucune tentative pour reconquérir ces positions.

"Autrement, il n'y a rien d'autre à signaler sur le front occidental.

"Près de Tauroggen et dans la région nord-ouest de Grodam, les troupes allemandes qu opèrent la poursuite combattent l'ennemi. Un détachement russe défait près de Kolno, a reçu des renforts de troupes fraiches au nord de Lonza. Nous avons alors de nouveau attaqué l'ennemi.

"Des combats près de Plock et Racionz ont tourné en notre faveur. Dans ces rencontres nous avons fait jusqu'à présent 3,000 prisonniers.

"Il n'y a rien de nouveau à signaler au sud de la Vistule en Pologne.

"Les résultats obtenus près de la frontière de la Prusse orientale augmentent en notre faveur. Jusqu'à maintenant nous avons fait 64,000 prisonniers, 71 canons, plus de cent mitrailleuses, 3 trains-hôpitaux, un aéroplane, 150 voitures remplies de munitions, des projecteurs, de nombreuses voitures d'approvisionnements et des chevaux. On peut espérer une plus grande quantité de butin."

EN PRUSSE ORIENTALE

Les Russes resteront probablement sur la défensive

Pétrograde, 18 février. — La retraite forcée de l'armée russe de Prusse orientale résultera, pense-t-on, dans le changement du plan original des Russes qui commenceront une campagne défensive sur leur propre territoire. On indique que ce serait un avantage pour les Russes, parce que les Allemands seraient dépourvus de leurs facilités de transport, qui leur ont rendu de si grands services pendant les combats dans leur propre territoire.

Quand une campagne offensive fut entreprise et que les Russes envahirent la Prusse orientale et la Galicie au commencement de la guerre, les Allemands furent forcés de retirer une grande quantité de troupes de l'Ouest. On a considéré que cela avait contribué largement à la défaite allemande lors de la bataille de la Marne. Les officiers russes disent que ce but de leur campagne offensive a été achevé, et que l'objectif maintenant est de revenir à leur plan original de défense sur le territoire russe, le long d'une ligne allant du Niemen dans le nord, à Ostrolenka, Raigrod et Grajevo.

Avec ce programme, les critiques russes disent qu'il sera probablement possible de retarder l'avance allemande et en même temps les opérations défensives seront plus faciles parce que les Russes ne seront plus harassés par les mouvements très rapides le long du front allemand.

Ceux-là seuls qui ne savent point endurent les cors. Ceux qui savent user du Holloway's Corn Cure et sont soulagés.

Il y a bien un droit du plus sage, mais non pas un droit du plus fort.

re avec son bouquet à la main. En entrant dans la cuisine, la brave femme jeta les fleurs sur la table, et donnant cours à sa mauvaise humeur:

—Le monde, dit-elle, prétend que les cuisinières et les garde-malades sont polies comme des ours; je ne sais pas ce qui en est pour les cuisinières, mais à coup sûr les gardes-malades justifient cette opinion. J'aurais bien voulu remplir votre message, miss Gertrude, cela ne m'a pas été possible.

—Quoi! reprit Gertrude avec inquiétude, miss Emily aurait-elle refusé ces fleurs?

—Ah! bien oui! pauvre demoiselle! elle n'a rien dit dans cette affaire-là. Elle ne pouvait pas les voir, comme vous savez, et mistress Ellis s'est bien donné de garde de les lui remettre. Elle m'a arraché le bouquet des mains et l'a jeté en travers de la porte en me disant que je ferais aussi bien de servir du poison à la malade que de lui apporter des roses. J'ai alors essayé d'adresser la parole à miss Emily, mais mistress Ellis m'a imposé silence en me faisant signe que la malade voulait dormir. Je ne pouvais rien dire, et je suis sortie. Mon Dieu, voilà une garde-malade qui fait bien des embarras!

Après cette conversation, Gertrude retourna en proie aux plus tristes pensées sur le sort d'Emily, qu'elle croyait gravement malade. Son ouvrage et ses livres étaient demeurés dans la chambre de l'aveugle. Elle aurait pu prendre quelque distraction dans la bibliothèque, mais elle était fermée à clef. Le jardin se trouvait donc ainsi son seul lieu de refuge, aussi elle y passa toute la matinée. Il en fut de même pour les matinées suivantes; car Emily continuait à aller de mal en pis, et quinze jours se passèrent sans que Gertrude pût la visiter, et avoir d'autres nouvelles de sa santé que par quelques paroles adressées de temps à autre à ce sujet par mistress Ellis à M. Graham. Encore ces occasions se présentaient-elles rarement, car M. Graham, qui allait souvent voir sa fille et s'informait régulièrement de son état auprès du médecin, n'avait pas souvent besoin des comptes-rendus de la garde-malade. A deux ou trois reprises Gertrude se hasarda à questionner mistress Ellis, qui lui enjoignait brusquement de ne pas la fatiguer de ses questions, et ajouta qu'elle n'entendait rien aux malades.

Une après-midi, Gertrude, retirée sous un des pavillons du jardin, était occupée à trier des graines et à en faire des paquets, quand le docteur Jérémy, médecin de la famille, entra sous le pavillon.

—Ah! ah! que faites-vous ici, dit le docteur avec ce ton brusque qui lui était particulier, vous triez des graines, je crois?

—Oui, Monsieur, répondit Gertrude toute rougissante de se voir l'objet de l'attention du docteur.

—Je vous ai déjà vue... où donc cela? reprit-il avec le même ton brusque.

—Chez M. Flint.

—Ah! True Flint. Je me rappelle, maintenant. Vous êtes sa fille, et une bonne fille, vraiment. Ce pauvre True, il est mort, c'est un brave homme de moins! Ainsi vous êtes la petite garde-malade que je voyais auprès de lui.. Ces enfants, comme ça pousse!

—Docteur Jérémy, demanda Gertrude d'une voix craintive, voudriez-vous me dire comment va miss Emily?

—Emily! elle n'est pas très bien à cette heure.

—Est-ce que vous croyez qu'elle en mourra?

—Mourir! oh! non pas! J'espère bien qu'elle en sortira, surtout si vous voulez m'aider à la soigner. Mais pourquoi ne vous ai-je pas vue auprès d'elle?

—Je le voudrais bien, mais on m'en empêche! s'écria Gertrude en se levant.

—Et qui vous en empêche?

—Mistress Ellis, Monsieur. Elle ne me permet pas d'entrer, prétendant que miss Emily ne veut voir personne qu'elle.

—Elle n'a rien à voir à cela, pas plus qu'Emily; cela ne regarde que moi, et j'ai besoin de vous; je vous ai vue à l'oeuvre, et je vous aime mieux auprès de mes malades que toutes les mistress Ellis du monde. Elle n'entend rien du tout à soigner les malades, cette dame-là. Nous la renverrons à ses sauces et à ses pâtisseries, et dès demain matin je vous installe auprès d'Emily.

—Ah! que je vous remercie, docteur!

—Ne me remerciez pas encore, attendez de savoir ce qu'il en est. Ce n'est pas besogne facile que de soigner les malades. A qui est ce verger?

—A mistress Bruce.

—Ce poirier est-il à elle?

—Oui, Monsieur.

—Par saint Georges! mistress Bruce, il faut que je goûte de vos poires.

En parlant ainsi, le docteur, homme de cinquante-cinq ans environ, mais vert et actif, s'avança vers un petit mur qui séparait le jardin de M. Graham du verger en question. D'un bond il franchit l'obstacle; mais emporté par la vivacité de son mouvement, il trébucha, et serait infailliblement tombé si Gertrude ne s'était élancée et ne l'avait retenu de ses deux mains, en même temps que lui-même s'appuyait sur le tronc du vieux poirier.

Cette brusque invasion fit sortir au milieu du gazon une tête coiffée d'un bonnet de velours. Elle appartenait à un jeune homme d'environ seize ou dix-sept ans, qui, la tête appuyée sur son coude, se mit à regarder avec une certaine surprise l'intrus qui envahissait son domicile.

Le docteur, que rien n'étonnait, prit l'offensive, et, s'adressant le premier au jeune homme:

—Debout, paresseux! lui dit-dit-il, êtes-vous donc là pour faire trébucher les honnêtes gens?

—Qui sont ces honnêtes gens, Monsieur? demanda le jeune homme sans s'émouvoir des singulières façons du docteur.

—Qui sont ces honnêtes gens! moi, d'abord, puis ma petite amie que voici, répondit le docteur en désignant Gertrude, qui, appuyée derrière le mur, regardait en riant la scène qui se passait sous ses yeux. Le jeune homme suivit des regards la direction marquée par le doigt du docteur, et aperçut le visage de Gertrude qui passait par-dessus le mur.

—Puis-je faire quelque chose pour vous? demanda-t-il avec le même sang-froid.

—Très certainement, Je suis venu ici pour goûter ces poires, et comme vous êtes plus grand que moi, peut-être pourrez-vous atteindre quelques-unes des branches de l'arbre avec l'aide de cette canne à bec crochu que je vois auprès de vous.

—Une bien jolie commission que vous me donnez là, murmura le jeune homme, je suis vraiment heureux de vous rendre un pareil service!

Tout en parlant ainsi, il ramassa sa canne, accrocha une des branches, la baissa, la prit à deux mains et la secoua de telle sorte que bientôt les fruits tombèrent autour de lui aussi dru que grêle. Le docteur se baissa, remplit ses poches et ses deux mains, puis se dirigea du côté du mur.

—En avez-vous assez? demanda le jeune homme d'un air indolent.

—Oui, cela me suffit, reprit le docteur.

—J'en suis enchanté, dit le jeune homme tout en se recouchant tranquillement sur le gazon et en fixant ses regards sur Gerty.

—Vous avec l'air fatigué jeune homme, dit alors le docteur en se rapprochant de son interlocuteur, je suis médecin et peut-être pourrais-je vous donner une consultation.

—Ah! vraiment, vous êtes médecin! reprit le jeune homme avec son ton moitié indolent, moitié railleur. Ah! vous êtes médecin, j'en suis enchanté. Eh bien! je prendrai vos avis quand j'en aurai besoin.

Et tout en prononçant ces mots, il se renfonça dans l'épaisseur de l'herbe et ferma les yeux.

Rentré sous le pavillon, le docteur vida ses poches, invita Gertrude à partager son butin et se mit, tout en riant de son escapade, à manger les poires de concert avec la jeune fille.

Au bout d'un certain temps, M. Jérémy tira sa montre.

—Ah! ah! dit-il, quatre heures et demie passées. Qui est-ce qui va me reconduire? J'ai besoin de la voiture.

—Je ne sais, Monsieur! reprit Gertrude.

—Où est Georges?

—Il est allé au pré pour soigner le foin, mais il a laissé le cheval tout attelé dans la cour.

—Eh bien! dit le docteur, c'est vous qui allez me reconduire.

—Je ne puis, Monsieur, je ne sais comment m'y prendre.

—Bah! vous l'apprendrez, n'ayez pas peur.

—Non, Monsieur, mais M. Graham?

—Ne vous inquiétez point de M. Graham, je réponds de tout ce qui pourra arriver.

Gertrude n'avait jamais conduit, mais elle était courageuse; et elle s'en tira à merveille. Et comme elle eut occasion depuis de rendre plusieurs fois ce même service au docteur Jérémy, elle vint bientôt très habile à diriger une voiture, talent qui, j'en conviens, n'est pas celui d'une femme, mais qui n'en devait pas moins être fort utile à notre jeune héroïne.

Le docteur Jérémy fut fidèle à la promesse qu'il avait faite à Gertrude de l'établir auprès d'Emily en qualité de garde-malade. Dès sa première visite à l'aveugle, il insista vivement sur le dévouement de Gertrude pour son vieil oncle, sur les soins intelligents qu'elle lui avait prodigués, et demanda en même temps pourquoi on lui avait interdit l'entrée de la chambre d'Emily.

—Elle a peur, reprit celle-ci, d'attraper la fièvre.

—Ne croyez pas cela, dit le docteur, je suis sûr du contraire.

—Comment, que je ne le croie pas! dit Emily avec surprise. Mais mistress Ellis...

—Vous a dit un mensonge, interrompit le docteur. Gerty ne demande qu'à venir ici et à vous soigner. Cette femme-là n'est pas la garde-malade qu'il vous faut. Vous avez besoin de repos et n'en pouvez prendre avec cette grande bavarde continuellement autour de vous. Aussi, laissez-moi faire, je vais la renvoyer à sa cuisine et installer près de vous ma petite Gertrude, qui fera beaucoup plus de besogne sans tant de bruit.

(A suivre).

Département des patrons



Les changements de saison comportent des modifications de la forme de la redingote. Elle varie de forme mais non pas d'une manière radicale, mais, néanmoins, suffisamment pour enlever à la redingote sa permanence de style. Elle peut se boutonner jusqu'au collet comme dans la redingote militaire ou se terminer par des revers, avoir une taille courte ou longue, être à ceinture ou sans ceinture. Le tissu dont on la fabrique varie aussi beaucoup. Elle peut aujourd'hui se faire de velours ou de rudes tissus mêlés. Le drap fin se recommande tout à fait, soit relevé ou non de fourrures. Une redingote de tous les jours se fait très bien de serge.

Les redingotes se portent de deux façons: comme vêtement séparé ou comme partie d'un costume. Celle que montre ce dessin est un vêtement séparé mais servirait aussi comme partie d'un vêtement si l'on choisissait un tissu plus léger. L'autre dessin, le petit, montre l'autre longueur de redingote qui ne s'arrête qu'à quelques pouces au-dessus du rebord de la jupe. Les lignes de la redingote sont très agréables, le corps plutôt droit, la jupe circulaire et ample à la dernière façon. Trois plis de chaque côté de la taille contribuent à donner beaucoup d'ampleur au corps. La réunion du haut et du bas se peut très bien marquer par une couture piquée mais elle se peut aussi déguiser par une ceinture. La ceinture dépend du bon vouloir de chacun, mais si l'on se décide pour, elle doit être du même tissu que la redingote.

Les manches sont les manches ordinaires du capot en deux morceaux, terminées par une forte manchette et emmanchées profondément aux épaules. Ce genre d'emmanchures rend ces redingotes, surtout les lourdes, beaucoup plus confortables. Le patron No. 7,013 est pour mesures de buste de 34 à 44 pouces. Prix, 15 sous ou deux pour 25 sous.

NOTRE COUPON.
Département des patrons, La Liberté
B. P. 3151—

Veuillez trouver ci-inclus .... sous en retour desquels vous m'enverrez:

No. .... Grandeur ....
Nom ....
Rue No. ....
Ville ....
Province ....

Note.—Un délai d'au moins dix jour doit nous être accordé pour l'expédition du patron.

ROI INTREPIDE

Albert Ier, en aéroplane, essuie le feu des Allemands

Amsterdam, 17 février. — Le roi Albert de Belgique a effectué une reconnaissance aérienne au-dessus des lignes allemandes samedi dernier, si l'on en croit une dépêche du front de l'armée belge.

Le roi, sur un biplan beige, occupait le siège réservé à l'observateur et a survolé environ une heure les lignes ennemies.

Après avoir essuyé plusieurs fois le feu des Allemands, il est rentré sain et sauf au quartier général.

LETTRE DU FRONT

Vlamertinghe, Belgique,
le 20 janvier 1915.

Cher frère,

C'est avec plaisir que je puis répondre à ta lettre que j'ai reçue ce matin, datée du 21 décembre. Le seul moyen d'avoir de vos nouvelles c'est de les adresser à Cherbonnières, chez mes tantes: elles savent mon adresse et les changent d'enveloppe et me les font parvenir. Il me faut encore attendre au moins une dizaine de jours avant de les avoir; si elles viennent de l'étranger directement, ils ouvrent presque toutes les lettres par crainte des espions. Souvent ils les gardent. Tu peux en juger par toi-même car depuis le 6 novembre que je suis dans les tranchées, je n'ai eu aucunes nouvelles lettres de mes parents, si ce n'est la tienne que je viens de recevoir. Tu vois, cher frère, que tout n'est pas rose; depuis que je suis sur la ligne de feu je trouve le temps bien long et surtout j'étais tous les jours à me demander pourquoi vous ne m'écriviez pas.

Oh! vraiment, il y a de quoi à en devenir fou, et pourtant je suis ici pour faire mon devoir. Sois certain, cher frère, qu'à ce devoir je ne faillirai pas. Voilà deux mois que je fais face à l'ennemi autant la nuit que le jour, j'ai chargé trois fois à la baïonnette la nuit: c'est ce qu'il y a de plus terrible. Mettre la baïonnette au canon et s'élancer sur l'ennemi, c'est la plus cruelle de toutes les batailles. J'ai vu de mes camarades d'armes tomber par centaines autour de moi, morts ou blessés. Pour moi, je n'ai eu que de petits accidents. Bien sûr que de là-haut Dieu veille sur moi et me protège. Ces jours derniers, une balle a traversé mon képi de part en part et m'a brûlé la pointe des cheveux.

J'ai vu des obus éclater à trois verges de moi et tuer cinq de mes camarades; je n'ai pas même baissé la tête. Mais, hélas! cher frère, dans ces moments-là, je vous réunis dans une même pensée et je me dis: les reverrai-je?

Oui, si Dieu me protège et que nous puissions être tous réunis un jour où j'espère vous dire ce que j'ai vu et enduré, ce que je dois voir et endurer encore sans doute, car ce mot terrible qu'est la Guerre n'est pas encore fini. Nous avons affaire à une nation beaucoup plus guerrière que nous. Une chose certaine, c'est que les Allemands sont de nos ennemis, mais ce sont de rudes guerriers et de fameux soldats.

Jamais tu ne pourrais te figurer ce que c'est que la guerre; moi-même, quand je suis parti, je n'aurais jamais cru à une chose pareille; cela surpasse en horreur tout ce que l'on peut s'imaginer.

Je vais te donner quelques détails sur notre situation pour le présent.

Au début de la guerre l'on se battait en plein champ; le plus faible reculait. Maintenant c'est autre chose; nous avons des tranchées (c'est-à-dire des fossés de 3 pieds de large et de 4 pieds de profondeur, en plus la terre que nous jetons en avant de nous qui fait que nous sommes à l'abri des balles. Les Allemands font de même.) Il y a des endroits où nos tranchées sont à dix verges les unes des autres; pour les balles c'est assez souvent que l'on risque d'en avoir dans la tête, mais ce qui est le plus à craindre, c'est les obus qui tombent sur nos tranchées comme de la grêle; j'ai eu ma bretelle de fusil coupée sur mes épaules par un éclat d'obus; j'en ai été quitte pour un billet de parterre, mais jamais personne n'a pu dire que le caporal Moreau a eu la frousse.

C'est presque impossible d'avancer; si nous sortons de nos tranchées pour prendre la leur, ils nous fauchent avec leurs mitrailleuses qui tirent 600 coups à la minute. S'ils attaquent, nous faisons la même chose.

A mon idée, c'est une guerre d'épuisement, la première puissance qui manquera de soldats ou d'argent demandera la paix. Mais quand? Nul ne le sait. A l'heure actuelle nous n'avançons ni ne reculons. Nous combattons avec ces vaillants soldats que sont les Anglais et avec qui j'aime à parler; avec ces pauvres Belges, des braves encore. Tu peux dire à mon ami J. Barton qu'il peut être fier de sa nation, car, sans ces braves Belges, les Allemands seraient à Paris.

Je te disais, cher frère, que les quatre derniers jours que j'ai passés dans les tranchées, je n'avais pas été aussi heureux depuis le début de ma campagne. Voici comment on est arrivé dans les tranchées, pour relever un autre régiment. Vers les deux heures, le capitaine me fait demander pour aller, à deux milles, sur notre gauche, comme agent de communication avec un régiment anglais. J'y suis allé en rampant tout à travers les champs, les balles passaient par-dessus ma tête comme une grêle, il y en a une qui a traversé la manche ma capote; mais qu'importe, je marchais quand même. Il fallait absolument aller chercher des ordres; il n'y avait pas à reculer.

Enfin j'arrive à une ferme qui se trouvait à un demi mille de la ligne de feu, mais qui a été épargnée par les Allemands, car elle était si cachée par le ravin qu'ils pouvaient pas la voir. Là se trouvait un colonel anglais avec une vingtaine d'officiers. Comme tout était assez tranquille sur la ligne je n'eus d'ordre à porter à mon régiment que la quatrième journée. Ces quatre jours-là nous couchâmes dans une grande écurie toute remplie de bonne paille fraîche, en compagnie d'une vache et d'une chèvre, que le cuisinier pouvait traire tous les jours et nous faisions du chocolat au lait. Comme nous étions bien, j'aurais bien voulu y rester, mais après ces quatre jours je suis allé rejoindre mon régiment qui avait subi un rude combat. Vers les 9 heures du soir dans une nuit noire ils ont aperçu les Allemands, baïonnette au canon, qui avançaient sur eux pour prendre notre tranchée. Mais mal leur en prit car à peu près à dix verges de nous se trouvaient quatre rangées de fil de fer tendu à la hauteur du genou; ils se sont enfargés dedans et ont pirouetté les uns sur les autres; ça été que l'affaire d'un instant; nos mitrailleuses et nos fusils tiraient à bout portant.

De trois cents qu'ils étaient, 200 de tués et les autres prisonniers; et nous n'avons eu qu'un seul blessé, à l'épaule. Voilà comment l'on se bat. Si c'est nous qui attaquons, l'on est presque sûr que toute la compagnie est anéantie.

Pour moi, comme je te l'ai dit, c'est une guerre d'épuisement, d'un côté ou de l'autre, mais, hélas! quand cela finira-t-il, Dieu seul le sait. Si seulement il faisait beau temps, mais il pleut ou il grêle tous les jours.

J'ai eu un pied gelé, j'ai eu une bronchite, mais ni l'un ni l'autre n'a été reconnue assez grave par le médecin du régiment pour être envoyé en repos; ça passa comme c'était venu.

Je te dirai par exemple que l'on est assez bien nourri; l'on a à peu près tout ce que l'on veut..

... ...

Cher frère, j'en aurais encore bien long à te dire, mais j'ai plusieurs lettres à écrire et le temps me manque; la soupe m'attend, il est nuit. J'ai oublié de te dire que ma paye de caporal est de 4 sous par jour; avec cela je peux en mettre de côté. A la prochaine occasion, je vais être nommé sergent.

... ...

Aurèle Moreau.

Pilules efficaces pour ceux qui souffrent.—Il y a des pilules qui purgent violemment et font souffrir dans l'estomac et les intestins. Les Pilules Végétales de Parmelee sont douces et efficaces. Elles sont purement végétales, nul purgatif minéral n'en faisant partie; leur effet est doux et bénéficie. Essayez-les et vous serez convaincus. Des milliers de personnes peuvent attester leurs qualités curatives éminentes car des milliers de personnes doivent la santé et la force à l'emploi à temps de cette médecine des plus excellentes.

LA CONFIANCE EN ALLEMAGNE

Elle n'existe que chez les Prussiens

Paris, 26.—Le "Petit Parisien" publie une longue communication de M. A. de Smit, notable commerçant hollandais, faisant la description d'une tournée d'affaires d'une durée de vingt-cinq jours qu'il a fait récemment dans toutes les parties de l'Allemagne. Le journal dit que, parti avec l'opinion que les Allemands seraient probablement victorieux, il est revenu convaincu que les alliés gagneraient et que la cause allemande s'écroule.

La Prusse seule reste confiante, dit-il. Le peuple espère battre les Russes en février et les Français avant Pâques et que l'Angleterre signera la paix en juillet, comme colonie allemande.

Dans le grand-duché de Bade on est beaucoup moins confiant. Le peuple fait la remarque suivante:

"Si Hindenburg ne bat pas les Russes avant la fin de mars et si Calais n'est pas pris à Pâques, nous pouvons faire notre testament."

La Saxe et le Wurtemberg doutent, et la Bavière est tout à fait découragée, Munich étant plongé dans le deuil, les Bavarois, dit-on, ont été sacrifiés par tout, tandis que les Prussiens ont été fréquemment désignés pour garder les forteresses. Ils disent aussi que les Prussiens gardent les contrats de l'armée pour eux-mêmes et que le gouvernement a même menacé de mettre un impôt sur la bière.

M. de Smit a apporté avec lui des menus de restaurants et de wagons-restaurants montrant que les vivres n'ont augmenté que dans une très petite proportion dans toute l'Allemagne. Il pense qu'il y a peu de danger de famine, mais il dit que la classe pauvre souffre du manque de travail.

Il y a encore de grandes quantités de soldats, ajoute-t-il, mais les équipements font défaut. Il conclut en disant qu'il est certain que l'Allemagne est destinée à être battue par la ténacité des alliés.

AUTOUR DE DEUX PAROLES

L'Action Sociale 12 Fév. 1915.

Le projet de loi amendant la charte de la ville de Montréal a fini, mardi, de subir l'épreuve de la deuxième lecture, au Comité des "bills" privés de l'Assemblée Législative. La discussion de cette loi en puissance s'est poursuivie plusieurs séances durant, et elle a donné lieu aux scènes les plus diverses: alors que certaines clauses, plus rares, ont passé au milieu d'un calme plat, d'autres, par contre, empruntant leur intérêt au nombre ou à l'importance des intérêts qu'elles prétendent viser, ont soulevé de vifs débats et fourni à quelques intéressés l'occasion de prendre une attitude héroï-tragique. Echevins, annexionnistes, séparatistes, tous avaient leurs avocats, et ce n'est, certes, pas le bagoût qui a manqué.

Mais si nous parlons de ce projet d'amendements à la charte de la métropole, ce n'est pas pour disséquer ni discuter tous ces articles interminables qui remplissent le volumineux fascicule distribué pour étude à messieurs les députés. Ce serait besogne par trop fastidieuse et dépourvue d'intérêt pour la grande masse de nos lecteurs. Il va nous suffire de signaler la séance de mardi et de commenter deux paroles, l'une regrettable, pour ne pas dire plus, tombée, à cette séance, des lèvres d'un avocat montréalais, M. McMaster, l'autre juste et vraie, tombée de celles de M. Eugène Leclerc, député de Québec-Centre.

Montréal a demandé l'autorisation de prélever, au profit de ses hôpitaux, à l'instar de Paris et peut-être d'autres villes importantes de l'Europe, une taxe minime sur chaque billet de théâtre mis en circulation, et le Comité plénier de la Chambre basse a ratifié la décision du Comité des "bills" privés, qui lui permet d'imposer une taxe d'un sou, "le sou de l'assistance publique", s'est écrié M. l'échevin Lapointe, sur chacun de ces billets.

L'idée est bonne. Beaucoup d'impôts sont moins justifiables que celui-là. Ce n'est pas mal de taxer le plaisir au profit de la misère et des infirmités humaines, et il est excellent que les citadins friands de spectacles, dont ils ne veulent pas toujours discerner l'immoralité, soient forcés à tous les moments où ils veulent peut-être porter leurs lèvres au fruit défendu, d'avoir une pensée pour la douleur gisante sur un lit d'hôpital.

Il est évident que cette taxe n'affecte pas les propriétaires de théâtres, dont les recettes trop faciles ne seront, de ce fait, aucunement diminuées. Eh! pourtant, ils se sont élevés contre la mesure, et leurs avocats ont comparu devant le Comité des "bills" privés. Et leurs arguments? Oh! ne parlons pas d'arguments! Un avocat a mis le moyen-âge en cause: c'est M. McMaster. Mais oui, taxer les billets de théâtre, c'est tout bonnement revenir à cet âge de fer qui a nom le moyen-âge!

M. McMaster est peut-être un pince-sans-rire, et de son verbe haut, il aura cru faire impression sur les législateurs. N'empêche que sa boutade est une sottise bien caractérisée! C'est drôle comme les esprits légers qui veulent qu'on lâche la bride à tous les courants modernes et les esprits forts qui se targuent de marcher avec le siècle jettent facilement l'injure au moyen-âge!

"Le moyen-âge a bien des supériorités sur les temps modernes", a interrompu M. Lavergne. Je pense bien! Au moyen-âge, l'Union internationale n'existait pas, mais le travail, organisé par l'Eglise, était florissant, et l'ouvrier, heureux, ignorait la haine qui fait au coeur des blessures de mort. Au moyen-âge, on connaissait le théâtre, et ce fut probablement un mal, mais c'est le drame de la Passion qui groupait le plus de suffrages. Au moyen-âge, les balivernes qui se chantent et les monstruosités qui se débitent sur les tréteaux les plus achalandés étaient inconnues, mais le français, la plus belle langue qu'aient jamais parlée lèvres humaines, naissait sous le soleil de la Gaule normande et provençale, la poésie épique créait les chansons de gestes, et ces merveilles de l'art architectural, Saint-Marc de Venise, Notre-Dame de Reims et Notre-Dame de Paris, surgissaient du sol et s'élançaient dans l'azur, sous la truelle magique d'artistes incomparables. Au moyen-âge, le vent de la folie démocratique n'avait pas encore soufflé sur le monde, mais le trône s'honorait magnifiquement de porter un Charlemagne et un saint Louis. Au moyen-âge, les façons de vivre étaient un peu brusques, mais en revanche la vertu d'honneur créait la chevalerie, et les croisés, et Du Gueslin et Jeanne d'Arc, la sainte de France, savaient se battre jusqu'au sang et subir le martyre, pour la cause de la justice outragée et de la vérité qui demeure!

M. McMaster s'était tu à peine, que M. Eugene Leclerc était debout. Sans être une réplique aux assertions du "savant" avocat, ses remarques ont été au point, et la franchise qui les inspirait ajoute encore à leur poids incontestable. "Quand la Soeur qui s'enferme entre quatre murs pour soulager la misère, a déclaré en substance M. le député de Québec-Centre, jette les yeux au dehors et lance un appel à la charité publique, afin de pouvoir continuer sa tâche ingrate mais sublime, ce n'est pas pour elle qu'elle tend la main, mais en réalité pour l'Etat, qui, privé de ses obscurs dévouements, serait réduit à assumer des charges qui lui vaudraient triples débours. En cette matière, l'Etat est le mendiant véritable. Si je refusais de prelever un sou sur le billet de théâtre que j'achète, un sou en faveur du pauvre ou du blessé qui souffre peut-être dans un taudis voisin du lieu d'amusements où j'entre, je ne mériterais pas d'exister dans ma province."

Cette parole est d'une verité frappante. Elle se passe de commentaires. Nous la livrons à la méditation de tous ceux, qu'importunent les appels de la Soeur hospitalière, quelque nom qu'elle porte. Ceux même que le moyen-âge fait sourire de pitié trouveraient profit, à tous les points de vue, à méditer cette bonne leçon de charité.

Les Poudres de Miller contre les Vers supprimeront ce fléau des vers qui nuit tant à l'enfant et est, croit-on, la cause de tant de morts. Elles sont une médecine que ne refuse pas l'enfant et l'on peut être certain qu'elles nettoient tout à fait les conduits de la nourriture de tous les parasites destructeurs et redonnent la santé aux parties souffrantes et enflammées. Elles sont un excellent rempart contre ces maux.

REMARQUABLE INTERVIEW DU GENERAL JOFFRE

Les fautes commises par nos généraux ont été cause de la défaite de Charleroi

Paris, 17 février. — M. Paul Huard, depuis de longues années ami intime du général Joffre, a fait paraître récemment, dans la "Dépêche de Toulouse", avec son consentement formel, une remarquable interview que lui a accordée le généralissime des armées françaises. A peine cette publication fut-elle connue à Paris, que la censure télégraphia aux autorités municipales de Toulouse l'ordre de confisquer toute l'édition de la "Dépêche". De plus la censure refusa à tous les autres journaux français l'autorisation de publier même des passages de cette interview. La voici "in extenso":

"Après les bavardages intimes préliminaires, dit M. Paul Huard, j'ai amené la conversation sur les opérations militaires, et Joffre m'exprima sa plus entière confiance dans la victoire finale. Il m'avait déjà donné la même assurance le jour même de la déclaration de guerre. Mon esprit se rapporta alors aux heures d'anxiété de la marche des Allemands sur Paris et de la défaite de Charleroi qui m'avait paru donner un sanglant démenti à la confiance persévérante de Joffre; aussi lui dis-je: Vous devriez bien me donner quelque explication de ce qui s'est passé à Charleroi.

"Le général ne fut ni étonné ni offensé par ma question.

"Je lui demandai s'il était vrai que, comme le croient le public et les combattants eux-mêmes, nous avions été tournés en Belgique par des forces écrasantes.

"Joffre est un de ces hommes qui n'ont jamais menti de leur vie; il me répondit:

"Pas le moins du monde, notre armée était suffisamment nombreuse. Nous aurions dû gagner la bataille de Charleroi. Nous avions dix chances contre une de la gagner. Nous l'avons perdue par notre propre faute, par les erreurs qu'ont commises nos généraux.

"Longtemps avant le début de la guerre je savais qu'un grand nombre de nos généraux étaient fatigués. Quelques-uns d'entre eux me semblaient inaptes à remplir leurs fonctions; sur d'autres, j'avais des doutes; d'autres enfin m'inspiraient de l'inquiétude. J'avais fait savoir que j'avais l'intention d'introduire un élément plus jeune dans notre commandement supérieur. En dépit de tous les commentaires et de toutes les intrigues j'aurais poursuivi ma tâche, mais la guerre a éclaté trop tôt.

"Il y avait un certain nombre de généraux qui m'inspiraient confiance, mais qui ne me donnèrent pas entière satisfaction.

"Le fait est que c'est à la guerre, mieux que dans les écoles de stratégie, qu'on voit si un homme est apte à faire la guerre. La plus vive intelligence, la science la plus profonde sont de peu de valeur s'il ne vient s'y ajouter certaines qualités d'action.

"Les responsabilités, en temps de guerre, sont telles qu'elles ont le privilège de paralyser les plus rares facultés chez des hommes de grand mérite. C'est ce qui est arrivé à quelques-uns de mes chefs. Ils étaient hors d'état de faire valoir leurs mérites.

"Après avoir observé ces faiblesses, je me mis à l'ouvre pour y remédier. Certains de ces généraux étaient mes meilleurs camarades, mais, si j'aime mes amis, j'aime encore plus la France Je les relevai donc de leurs commandements. Je le fis comme je m'attends à ce qu'on le fasse pour moi si l'on treuve que je ne suis pas à la hauteur de ma tâche. Non pas, bien sûr, comme une punition, mais simplement pour le bien public.

"J'ai fait cela le coeur serré d'angoisse et quand je me suis trouvé seul j'ai pleuré!

"Pour tirer le général de ses mélancoliques souvenirs, je lui dis: Maintenant expliquez-moi votre retraite, et surtout par quel surprenant miracle ou par quel caprice singulier le général von Kluck obliqua-t-il soudain alors que Paris semblait déjà à portée de ses atteintes?

"La retraite fut très simple, répondit Joffre, redevenu souriant Il m'expliqua alors, avec de nombreux détails, comment les soldats de von Kluck, après s'être débarrassés de leurs sacs, se précipitèrent en trombe sur Paris.

"Il m'expliqua comment, pendant les dix jours que dura la retraite franco-anglaise, lui, Joffre, avait formé dans la région d'Amiens, c'est-à-dire sur le flanc de la ligne d'invasion, une armée dont l'existence fut inconnue à tous, et surtout aux Allemands jusqu'au jour où cette armée, commandée par le général Maunoury, donna un tel coup de foudre aux Teutons qu'elle les rejeta, ainsi que c'était prévu, sur nos lignes de la Marne.

"Le général Joffre m'a expliqué ces événements militaires du ton le plus indifférent, comme si lui-même n'y avait joué qu'un rôle secondaire: il avait l'air d'un professeur expliquant à ses élèves la retraite des "Dix Mille".

"Tout cela, ajouta Joffre, sera écrit pour l'histoire par mes officiers d'état-major lorsque la guerre sera finie, et j'aurai soin que les détails en soient conformes aux faits.

"En ce qui concerne le présent, dis-je, il est vraiment regrettable que des manoeuvres semblables à celles de la Marne ne soient plus possibles, puis, me penchant à son oreille je lui murmurai: j'ai bon espoir que vous avez un plan en tête!

"Joffre répondit gaiement:

"Certainement, certainement, mais nous manoeuvrons réellement en ce moment. Napoléon a dit qu'il gagnait des batailles avec les jambes de ses soldats. Quant à nous, nous les gagnons avec nos locomotives. Voilà toute la différence. Nous ne devons pas trop en vouloir à ce genre de guerre d'usure.

"D'abord, elle nous a permis de développer notre outillage de guerre, de créer des outils nouveaux et de nous familiariser avec eux. Si cette méthode de combattre doit continuer, nous ne devons pas nous imaginer que le mot usure n'a pas de sens.

"C'est une erreur de supposer qu'une armée qui est battue puisse retraiter indéfiniment de tranchées en tranchées; une armée qui ne conserve pas la supériorité est bien près de la panique. Or la supériorité nous appartient maintenant; il n'y a pas le moindre doute à ce sujet.

"Sous le feu de nos armées, les Allemands ont perdu plus d'un million d'hommes; oui, je dis bien plus d'un million d'hommes qui ne reparaitront jamais sur un champ de bataille. Leur fameuse garde n'est plus qu'une collection d'uniformes; leur liste d'officiers de métier n'est plus qu'un document historique. Ces officiers étaient vaillants; ils sont presque tous tombés. Les troupes allemandes sont à présent si affaiblies moralement, que leurs officiers improvisés sont contraints, pour éviter la débandade, de les mener au combat en rangs serrés sur huit hommes de front. C'est les conduire à l'hécatombe, les donner en proie à notre artillerie!

"Et que dites-vous de nos hommes? demandai-je. Le général se leva et dit:

"Dans toutes les armées, de tous temps et en tous lieux, il y a toujours eu du déchet. Il est possible qu'ils s'en trouve encore dans notre armée aussi mais nos héros se comptent par milliers, oui, par milliers. Quel grand et admirable pays est la France! On ne peut le crier trop haut. Nous vivons à une grande époque.

"Avec une armée comme la nôtre, ce serait un crime contre la France que de désespérer. De quelque région de la France que viennent nos soldats, ils sont dignes des chefs qui les commandent à présent.

"Et Soissons? dis-je.

"Soissons a été une fatalité, si vous voulez, une faute si vous préférez, mais ce n'est qu'un épisode.

"Puis avec un peu d'impatience Joffre ajouta:

"Je commande à des soldats mais je ne commande pas au baromètre. Général Chance est un grand capitaine, mais malgré lui je ne doute pas un instant de notre victoire finale."

ST-BONIFACE

La Ligue des Demoiselles de Langue Française vient de voter la somme de $10 pour venir en aide aux "Blessés d'Ontario".

C'est un bel acte dont on ne saurait trop les féliciter. Il prouve que nos jeunes demoiselles s'intéressent au mouvement français au Canada.

* * *

M. Adélard Bonin est gravement malade. Aux dernières nouvelles, il prend un peu le mieux.

M. E. Sabourin, l'agent de la compagnie des Transatlantiques Français, a été appelé à Beloeil, Québec, pour les funérailles de Mme Sabourin décédée subitement à Pittsburg, Etats-Unis, où elle était allée faire visite à l'un de ses fils.

* * *

Un grand nombre de personnes ont été à Lorette assister aux funérailles de M. J. Arpin, décédé à l'âge de 65 ans. M. Arpin était un résident de Lorette depuis 27 ans. Il était né à Saint-Ours, comté de Richelieu, Québec. Outre Mme Arpin sept garçons et trois filles lui survivent.

* * *

Le R. P. Nolin, o.m.i., était de passage, lundi, à l'archevêché. Le R. P. Nolin est un neveu du R. P. Dandurand, o.m.i.

* * *

L'Aide aux Drapeaux vient de fonder une "Bourse du Travail". M. Béliveau en est le president et M. Octave Rodts en est le secrétaire. Tous les contracteurs, fermiers et autres personnes ayant besoin de personnel, sont instamment priés de bien vouloir s'adresser au bureau de la "Bourse du Travail", à l'Ecole Normale, (sous-bassement). Le numéro du téléphone est Main 2355.

Les placements de la semaine ont été: 2 femmes et 5 hommes.

Demandes de travail: Une jeune fille de 17 ans, de bonne famille catholique (français-anglais), cherche place comme demoiselle de magasin ou emploi similaire.

Un garçon de 14 ans (avec bicycle) désire trouver un emploi comme garçon de bureau ou messager.

Une jeune femme belge cherche place dans un restaurant. Loger chez elle.

* * *

AU COLLEGE

Seconde division

Me voilà sur l'esplanade en face du patinoir des petits. Qu'elle est jolie cette esplanade! On s'y promène bel et bien comme dans la plus belle avenue d'Armstrong Point.

Chose curieuse, aujourd'hui mardi gras, 9 heures et demie du matin, impossible de s'y promener. Foule plus qu'ordinaire... extraordinaire. Cette foule, ce sont des petits, ce sont des grands, ce sont des Pères, des Frères, le R. P. Recteur lui-même. Leurs centaines d'yeux, braqués sur le miroir de glace, ont peine à suivre de légers patineurs qui, dévorant l'espace, filent comme des étoiles. C'est qu'il y a tournoi chez les petits; et les petits s'en donnent pour décrocher un premier ou un second prix. Et spectateurs d'admirer, d'applaudir, de rire même des pauvres malheureux qui, à la suite d'élans mal calculés, s'étendent tout du long balayant la glace que leurs patins avaient à peine mordue.

Scène typique: un des vainqueurs de la classe des petits Poucets, pour s'assurer la victoire, retenait dans ses petits bras d'acier sa délicate poitrine qui gonflait trop et faisait un toc toc à la fendre en quatre.

Résultat des courses du demi mille

Seniors. — Premiers: Dostert, Auguste, Allard, Alfred; Plouffe, Jules. Deuxièmes: LaFlèche, Edouard; Lemay, Edmond; Marion, Eugène.

Intermédiaires—Premeirs: Kelpin, Louis; McCaughan, Aimé; Carbonneau, Victor. Deuxièmes: Bossuyt, Joseph; McCaughan, Léo.

Juniors—Premiers: Montreuil, Gabriel; Chabot, Léoplod; Brunelle, Alfred; Jean, Joseph. Deuxièmes: Chittick, Nelson; Robin, Marcel; Landry, Marcien; Chittick, Rupert.

Résultat des courses d'endurance

Seniors—1er Auguste Dostert; 2me Edouard LaFlèche.

Intermédiares—1er Denis Goulet; 2me Aimé McCaughan; 3me Léo McCaughan.

Juniors—1er Léopold Chabot; 2me Marcel Robin; 3me Gabriel Montreuil.

Dans le courant de la journée jolie joute de hockey entre les vaillants junioristes et amateurs de la petite division. Aux derniers resta la victoire, mais payée au prix de plus d'une sueur.

MARIAGES

16 février, Edgar Lalonde à Margaret Rose.

16 février, Ernest De Vuyst à Elvire Verhaeghe.

* * *

BAPTEMES

19 février, Joseph-Bernard-Aurélien, fils d'Adrien Agagnier et de Blanche Chabot. Parrain, Bernard Beauchemin; marraine, Mme B. Beauchemin.

20 février, Michel-Georges, fils de George Johnson et de Caroline Rondonus. Parrain et marrain, M. et Mme Isaïe Mondor.

21 février, Joseph-Albert, fils de Horace Couture et de Agnès Tremblay. Parrain, Albert Tremblay; marraine, Alberta Leduc.

21 février, Marie-Thérèse, fille de Edgar Jones et de Elizabeth Keen. Parrain, Leslie Jones; marraine, Marie-Ange Laleune.

22 février, Albert-Léopold, fils de F. Van Byssel et de Rosa Soens. Parrain, L. Van Ryssel; marraine, Clément Bousson.

* * *

UNE CHARGE EN SKIS

L'héroïsme de nos alpins

Paris 18 février. — Une dépêche de Genève dit que ce qu'on croit avoir été la première charge à la baïonnette en skis depuis le début de la guerre a eu lieu hier dans les Vosges, près du col du Bonhomme. Quarante chasseurs alpins et deux officiers se trouvèrent entourés par les Allemands qui leur ordonnèrent de se rendre. Ils refusèrent et se lancèrent sur leurs skis le long de la pente couverte de neige vers les tranchées allemandes où s'engagea une terrible lutte qui ne prit fin que lorsque les Français eurent été écrasés.

La dépêche donne les détails suivant sur le combat aérien qui a eu lieu hier entre un Zeppelin et trois aéroplanes français:

Des milliers de soldats allemands et français, de leurs tranchées situées au sud-ouest de Mulhouse ont été témoins oculaires de cette lutte. Le Zeppelin, venant de la Forêt-Noire, se dirigeit vers Belfort, lorsque les trois avions français, qui volaient beaucoup plus bas que lui, l'aperçurent. Le combat s'engagea immédiatement et dura 40 minutes pendant lesquelles les adversaires ne cessèrent de tirer.

Les aéroplanes, tout en combattant, s'efforçaient de gagner en altitude pour dominer le dirigeable allemand. Ils allaient y parvenir quand le Zeppelin fit demi-tour et s'enfuit vers le nord-ouest à toute vitesse.

SACRE-COEUR

Le R. P. Portelance, o.m.i., est revenu de Kenora, Ont., où il était allé prendre un repos de quelques semaines.

* * *

A l'office du soir, dimanche dernier, Mgr Mayard, vicaire-général extraordinaire de Mgr l'évêque d'Adaua, a parlé de l'oeuvre des orphelins pour lesquels il parcourt le monde.

* * *

A la dernière partie de Pedro, les prix ont été gagnés comme suit: prix des Dames, Mlle J. Lavallée, prix de consolation, Mlle H. Leblanc. Le prix des Dames avait été donné par Mlle F. Surprenant. Le prix des hommes a été gagné par M. .-V. Muller, le prix de consolation par M. E. Parry. Le premier avait été donné par M. J.-B. Lauzon.

* * *

C'est jeudi soir que les Enfants de Marie donneront une soirée dramatique et musicale au profit de l'oeuvre d'éducation dans la paroisse. Par le programme qu'a publié la semaine dernière la *Liberté*, on peut juger que le programme est des plus attrayants et que ceux qui répondront à l'appel de nos jeunes actrices ne le regretteront pas. Elles ont déjà fait leur preuves. Les succès du passé sont une garantie qu'elles ne failliront pas jeudi soir. Le drame "Un épisode de la vie de Marie Leszinska" appelle au coeur. Ceux-là qui aiment rire en auront de multiples occasions avec la jolie petite comédie "Peur et bravoure".

Des billets seront en vente à l'entrée pour ceux qui n'auront pu s'en procurer auparavant.

* * *

Mercredi et vendredi soir, il y aura à l'église l'office du Carême.

* * *

La retraite sera prêchée cette année par le R. P. Curé.

M. BLERIOT ET LES ZEPPELINS

"La guerre les a tués," dit le célèbre inventeur français

Paris, 20.—Interviewé par un correspondant de "l'United Press" sur l'utilité des Zeppelins, M. Louis Blériot, le célèbre inventeur français, a fait la déclaration suivante:

"Les Zeppelins, si vantés par les Allemands, sont absolument sans valeur au point de vue militaire et disparaîtront bientôt entièrement de la navigation aérienne.

"Cette guerre a tué les Zeppelins", continue M. Blériot. "Ils sont obligés de disparaître parce qu'ils ne sont pas pratiques. Ils sont trop volumineux, trop frêles pour un travail réel et sont entièrement à la merci des éléments.

"En somme, les Zeppelins ont été entièrement inactifs pendant la guerre actuelle. Le petit raid, qui, du reste, a échoué, sur la côte anglaise, ne compte pas, puisqu'ils ne sont pas arrivés à accomplir un seul exploit ayant quelque valeur militaire.

—Alors, vous considérez Paris et Londres entièrement à l'abri des raids Zeppelins? demanda le correspondant.

—Naturellement, par un temps idéalement beau, il ne sera pas impossible aux Zeppelins de survoler ces villes et même d'autres. Mais je ne crois pas qu'un seul des Zeppelins qui entreprendraient un tel raid, puisse revenir en territoire allemand. Ils présentent une cible énorme lorsqu'ils volent bas. Un raid ainsi projeté devrait être accompli de nuit et à une grande hauteur. Le seul résultat qu'ils obtiendraient serait de démolir quelques maisons et peut-être tuer quelques civils.

"Au point de vue militaire, les sous-marins sont beaucoup plus dangereux que ne le seront jamais les Zeppelins. Nous devons craindre beaucoup plus les attaques sous-marines que les attaques aériennes."

—Considérez-vous l'aéroplane comme une arme beaucoup plus puissante que les Zeppelins? interrompt le correspondant.

—Beaucoup plus. L'expérience a montré que des aéroplanes volant rapidement et très haut, sont presque impossibles à descendre, tandis que les Zeppelins, volant lentement et bas, sont une cible facile.

"Je suis sûr que si les Zeppelins s'aventurent en guerre réelle, le comte verra ses illusions disparaître et s'envoler. Et je ne parle pas en constructeur quand je dis que la seule question que cette guerre ait résolue, est la supériorité incontestable de l'aéroplane sur le dirigeable. Ils ont accompli des prodiges, les dirigeables n'on rien fait Les aéroplanes ont complètement changé la manière de faire la guerre. Il est maintenant impossible de réussir une attaque par surprise, car les yeux aériens de l'armée le découvrent au moment même où cette attaque est tentée et les généraux, prévenus n'ont aucune peine à les repousser."

—Quel effet la guerre a-t-elle eu sur la construction et l'équipement des aéroplanes?

—L'expérience nous a obligés à apporter d'importantes modifications, comme l'avaient fait les vols renversés de Pégoud, mais les changements qui ont été faits doivent nécessairement rester secrets jusqu'après la guerre.

—Que pensez-vous de la prétention du comte Zeppelin, disant qu'un de ces dirigeables sera le premier à traverser l'Atlantique?

—Tout à fait absurde. Ce sera un aéroplane qui le premier fera cette traversée, bien que je n'aie pas l'ambition d'en piloter un. On perd bien vite l'habitude de voler et pour mon compte je ne prend plus maintenant l'air que pour essayer les nouvelles inventions."

IL A DROIT A SON SALAIRE

Le frère Papias Theophilus de l'Ecole St-Jean-Baptiste a gain de cause.

Ottawa, 18.—Le juge Gunn, en cour de division, ce matin, a rendu son jugement dans la cause du Frère Papias Théophilus, de l'école Saint-Jean-Baptiste, contre la commission scolaire des Ecoles Séparées d'Ottawa, pour le recouvrement de son salaire.

Dans son jugement, le juge Gunn a donné gain de cause au Frère, disant qu'il a droit à son salaire; cependant, il va attendre 10 jours avant d'apposer sa signature à son jugement.

La raison de ce délai est très simple à comprendre, c'est que si le juge Gunn avait donné son jugement immédiatement, il est fort probable que la commission scolaire se serait soumise immédiatement aussi et aurait payé le Frère. De plus, M. Sauvé, l'avocat des Frères, aurait fait application pour faire payer tous les autres, ce qui serait fait.

Dans ce cas, M. O'Meara, qui représente les commissaires de langue anglaise aurait immédiatement demandé l'emprisonnement des commissaires d'écoles qui auraient payé ces instituteurs, car l'injonction, défendant de payer les instituteurs qui ne sont pas porteurs d'un certificat du département de l'instruction publique, tient toujours.

C'est pour éviter cette complication douloureuse que le juge Gunn retardera la signature de son jugement pendant l'espace de 10 jours.

M. O'Meara a donné avis qu'il allait demander l'émanation d'un bref de prohibition pour empêcher toute autre procédure dans cette affaire et prévenir, s'il le peut, le paiement du salaire aux Frères.

Toutefois, le juge Gunn a reconnu que le Frère Théophilus avait droit à son salaire et ce ne sera qu'une procédure supérieure qui empêchera l'exécution de ce jugement.

LES GAMINS DE FARIS VEULENT TOUS SE BATTRE

L'un part pour venger son père

Paris, 21.—Chaque jour, de nombreuses disparitions de jeunes garçons sont signalées. Ces enfants abandonnent leur famille pour aller au front.

Un d'eux, Jean Dubost, âgé de treize ans, élève au lycée Condocet, vient d'être retrouvé et rendu aux siens. Trois autres: André Borie, Pierre Carré et Louis Fleur, ayant le même âge, n'ont pas encore été découverts. On perd la trace du petit Fleur, à Lizy-sur-Ourcq. Ce gamin a quitté son école en déclarant qu'il courait venger son père, tué à l'ennemi.

ILS FREVOIENT LE DESASTRE

Genève, 21.—Suivant l'exemple de l'aristocratie autrichienne, l'aristocratie allemande, ainsi que les financiers et capitalistes allemands ont commencé à mettre à l'abri leurs valeurs et leurs actions de toutes sortes dans les banques suisses, spécialement dans celles de Zurich, Berne et Bâle. Ils achètent aussi de grandes quantités de valeurs américaines, perdant beaucoup d'argent dans les transactions.

Le mark, qui, d'ordinaire a une valeur normale d'un franc 25, est maintenant coté un franc 10 et un franc 12. Dans l'Allemagne méridionale on n'offre qu'un franc pour un mark et dans bien des cas les billets sont refusés dans les magasins, car il est très difficile d'en faire la monnaie.

Les sociétés commerciales suisses insistent pour être payées en or pour les nouveaux ordres qu'elles prennent, au risque même de perdre de bons clients.

L'Amérique, également, ne fait des affaires avec l'Allemagne et l'Autriche que contre paiement en or, par l'intermédiaire des banques suisses. L'or allemand et autrichien, qui avait soudainement disparu même avant la déclaration de guerre, réapparait maintenant en Suisse.